Baleine bleue : Le ministère de la Santé se mobilise

Page 2

JOURNÉE DU CHAHID PALESTINIEN

La flamme de la liberté ne s'éteindra jamais !

Page 3

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5974- DIMANCHE 7 JANVIER 2018
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

VERS UN RÉÉQUILIBRAGE DU MARCHÉ EN 2018

Le prix du panier OPEP à plus de 66 dollars

Page 4

LORS D'UNE RENCONTRE AVEC NEUF ORGANISATIONS ESTUDIANTINES

HADJAR PRÔNE LE DIALOGUE ET LA CONCERTATION

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a accusé les organisations estudiantines non agréées ayant émis des communiqués de presse appelant à une grève le 14 janvier prochain d'«usurpation de qualité», jugeant «incapable» toute formation estudiantine adoptant la grève comme première solution et que la situation ne nécessite pas le recours à ce genre de réaction.
Page 2



AFFAIRE DES EX-DIRECTEURS, CENSEURS ET SURVEILLANTS GÉNÉRAUX

LE VERDICT AUJOURD'HUI

Devant être prononcées au mois de décembre dernier par la présidente de la 6e chambre pénale près la cour d'appel d'Alger, les sentences dans l'affaire des ex-cadres et ex-fonctionnaires dépendant de la direction de l'éducation Est ont été maintenues à plusieurs reprises pour la simple raison que la composition magistrale a statué le même jour dans le procès d'Algérie-Télécom, qui a fait couler beaucoup d'encre. **Page 5**



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO



APRÈS LE JEU MORTEL DE LA BALEINE BLEUE

Le ministère de la Santé se mobilise

APRÈS le jeu mortel du «défi de la baleine bleue» qui a fait plusieurs victimes parmi les jeunes internautes, le ministère de la Santé a décidé de réagir pour protéger les enfants et les jeunes adolescents des dangers d'Internet en mobilisant la société civile, notamment l'association de parents d'élèves. Hier, le département de Mokhtar Hasbellaoui a annoncé dans un communiqué de presse l'installation d'un groupe de travail et de réflexion chargé d'étudier la problématique des dangers liés à l'exposition non contrôlée des enfants à Internet. Ce comité, mis en place par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, est composé d'experts en santé mentale, notamment des pédopsychiatres, des psychologues cliniciens et des responsables de la santé scolaire. Sa principale mission est de «proposer les mesures à mettre en œuvre en matière de prévention et de prise en charge des effets induits chez les enfants par l'utilisation non contrôlée de l'Internet, notamment contre certains jeux dangereux comme le défi de la baleine bleue». «Ce groupe de travail sera élargi aux différentes associations nationales des parents d'élèves à l'effet d'impliquer la société civile en matière de sensibilisation», indique le communiqué. Arme à double tranchant, Internet est de plus en plus utilisé par les enfants et les jeunes adolescents comme un moyen de distraction, mais il est également en phase de devenir un support pédagogique incontournable pour les lycéens, les collégiens et même les élèves du primaire qui font appel aux différents moteurs de recherche et de sites pour assimiler leurs cours, faire leur exposé et surtout sortir les sujets d'examens. Cette utilité avérée d'Internet justifie presque son utilisation abusive, permettant aux enfants d'échapper au contrôle parental. En effet, certains parents ne voient aucun mal de voir leurs enfants figés pendant des heures devant leur ordinateur, leur tablette ou leur téléphone portable malgré les périls souvent imperceptibles chez ces jeunes internautes qui s'exposent quotidiennement, parfois malgré eux, à des photos choquantes, des scènes ou des textes obscènes et violentes qui pourraient les marquer à jamais. Bon nombre d'entre eux sont même très actifs sur les divers réseaux sociaux, notamment Facebook, alors que leurs parents n'ont aucune considération des dangers qui pèsent sur leur progéniture avec la multiplication des relations virtuelles. Le jeu du «défi de la baleine bleue», en est l'exemple éloquent. Même si le lien entre les suicides d'enfants et de jeunes adolescents et le jeu «Défi de la baleine bleue» n'a pas été confirmé par la DGSN, le témoignage de parents de victimes l'atteste.

Z. M.

LORS D'UNE RENCONTRE AVEC NEUF ORGANISATIONS ESTUDIANTINES

Hadjar prône le dialogue et la concertation

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a accusé les organisations estudiantines non agréées, ayant émis des communiqués de presse appelant à une grève le 14 janvier prochain, d' « usurpation de qualité». Hadjar a indiqué, lors d'une réunion avec les représentants de neuf organisations estudiantines au siège du ministère, que les portes du dialogue sont ouvertes à toute entité ayant pour vocation de représenter les étudiants et défendre leurs droits, mais qui active dans un cadre officiel réglementaire.



A propos des grèves des dernières semaines, le ministre a déclaré que les grévistes qui ont fermé les portes des universités seront traduits en conseil de discipline et risquent même d'être déchus de leur statut d'étudiant. Sur la question relative à la situation des diplômés issus des Ecoles normales supérieures (ENS), Hadjar a indiqué que leur réclamation portant possibilité d'enseigner dans leur wilaya d'origine a été évoquée avec la ministre de l'Education nationale, mais il s'avère que certaines wilayas sont suffisamment pourvues dans certaines matières. Il a appelé les organisations revendiquant cette mesure, irréalisable dans l'immédiat, à être logiques et raisonnables. Le ministre s'est adressé également aux grévistes appartenant à d'autres disciplines afin qu'ils rejoignent les bancs universitaires, car ils risquent une année blanche ou de voir ajourner leur année universitaire à cause des modules non validés (moins de 70% du programme arrêté). Devant la forte présence de la presse nationale, le ministre de l'Enseignement supérieur a saisi l'occasion pour souligner le rôle prépondérant des médias et les appeler, en tant que faiseurs d'opinion, à vérifier et croiser les informations recueillies et les identités des personnes intervenant via ces canaux. Il a signalé dans ce cadre que certaines chaînes de télévision sont devenues « le relais » de quelques personnes qui se font passer, de manière illégale, pour des représentants des organisations estudiantines.

Pour sa part, le secrétaire général de l'Union nationale des étudiants algériens (UNEA), Abdelatif Omar Boudiaf, a déclaré que cette réunion sera consacrée aux préoccupations de l'ensemble des étudiants, notamment celles liées aux opportunités de travail.

L'orateur a précisé dans la foulée qu'il sera étudié avec la tutelle la possibilité de multiplier les ponts entre l'université et le monde de l'emploi, en vue d'augmenter les potentialités de recrutement et les élargir en dehors du secteur public.En réponse à la question de la participation au mouvement de grève prévu le 14 janvier, le SG de l'UNEA a affirmé que son organisation n'est pas concernée par cette grève, du moment que les canaux du dialogues sont ouverts avec tous les responsables du secteur. Il a jugé « incapable » toute formation estudiantine adoptant la grève comme première solution et que la situation ne nécessite pas le recours à ce genre de réaction. En ce qui concerne les œuvres universitaires, Boudiaf a relevé qu'en tant que représentant, il proposera le financement direct au profit de l'étudiant, car ce dernier ne bénéficie que d'une infime partie des budgets colossaux dégagés en la matière.

A titre d'information, cette rencontre s'inscrit dans le cadre des réunions périodiques et ordinaires dont l'objectif est d'exposer les préoccupations des étudiants durant toute l'année, et soulever les différents problèmes afin d'y trouver des solutions.

Aziza Mehdid

DÉNONÇANT LA CHARTE DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

Le SNATEG appelle à un rassemblement le 20 janvier

LES TRAVAILLEURS de la Sonelgaz ne décolèrent pas. Le Syndicat autonome des travailleurs de l'électricité et du gaz (SNATEG), dont la dissolution a été pourtant annoncée par le ministère du Travail, appelle à un rassemblement le 20 janvier prochain devant la Grande-Poste, à Alger Les travailleurs de la Sonelgaz veulent, à travers ce mouvement de protestation, dénoncer la charte de partenariat public-privé (PPP), signée en décembre dernier avec le Forum des chefs d'entreprises (FCE). Ce syndicat, dans un communiqué rendu public, a regretté la décision du gouvernement, lors de la tripartite, ««d'un accord inattendu sur le partenariat public-privé et l'ouverture du capital des petites et moyennes entreprises publiques au secteur privé». «Une rencontre qui s'est déroulée sans la participation des syndicats autonomes, lesquels devraient être consultés pour une telle prise de décision», se désole le syndicat Il convient de rappeler que les délégués du SNATEG ont observé le 12 decembre dernier un rassemblement devant le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale pour «dénoncer la dissolution de leur syndicat». Ces protestataires ont, lors du rassemblement, réitéré leur attachement et leur appartenance au SNATEG. Cette formation syndicale rejette catégoriquement «la décision portant sa dissolution par le ministère du Travail, et ce sans recours à la voie judiciaire ou au Congrès national, celui-ci étant l'instance suprême pour toute décision de dissolution d'une organisation syndicale conformément au statut», a affirmé le représentant de cette catégorie des travailleurs. La décision de dissolution du SNATEG intervient suite à la tenue de plusieurs mouvements de protestation à travers tout le territoire national, et ce depuis plusieurs mois. Pour rappel, les délégués de ce syndicat luttent depuis plusieurs mois pour exiger «le respect des libertés syndicales et l'augmentation des salaires de 50%». «La promotion automatique après 3 ans de travail ainsi que la fixation des primes de risque pour les travailleurs exécutifs et les agents de sécurité et des primes d'encouragement pour tous les travailleurs sans distinction» figurent également dans leur plateforme de revendications. Aussi, le SNATEG insiste sur le fait d'accorder les heures d'allaitement aux femmes, et ce à partir du moment où elles rentrent de leur congé de maternité.

Lynda Louifi

JOURNÉE DU CHAHID PALESTINIEN

La flamme de la liberté ne s'éteindra jamais !



Le sacrifice du peuple palestinien pour sa liberté a été glorifié, hier, au forum d'El Moudjahid à l'occasion de la célébration de la Journée du chahid palestinien correspondant au 7 janvier de chaque année, ce depuis 1969. Date où le premier martyr pour la cause palestinienne est tombé au champ d'honneur.

Une journée commémorative organisée par l'association Machaal Echahid en collaboration avec l'ambassade de l'Etat de Palestine, en vue d'exalter le dévouement de ce peuple pour cette cause juste. L'ambassadeur de Palestine Aissa Louai a, en effet, rappelé la détermination de son pays quant au parachèvement du processus de décolonisation en vue de voir un jour un Etat de Palestine indépendant, dont El Qods sera la capitale. Il a déclaré avec une grande fermeté que « la Palestine n'est pas à vendre et que El Qods ne peut être l'objet de marchandage ». «Notre détermination demeure intacte car le sacrifice des hommes, femmes et enfants ne peut être vain.» «Ces martyrs sont encore en vie et nous surveillent ; il est donc de notre devoir de poursuivre le combat», a-t-il précisé. Puis : «Ils nous ont confié une mission, celle de nous unir, et nous tâcherons que cette mission soit accomplie.» Pour cette journée, l'ambassadeur de Palestine a tenu à préciser que les origines de cette journée du Chahid remonte à 1965, marquant la première tentative de libérer le pays par l'Organisation de libération de Palestine composée de plusieurs organisations palestiniennes. Louai, tout au long de son intervention, n'a cessé de glorifier le rôle de ces martyrs ; il s'est arrêté sur les dires de certains leaders comme Abu Mazel, qui disait que « si c'est le dernier jour de ma vie et dans mon poste, je ne laisserai jamais tomber ces martyrs ; c'est eux l'exemple, le modèle ». Et aussi Yasser Arafat qui disait sa certitude que « ce qui a été réalisé par le sang des Chouhadas, rien ni personne ne pourra le diviser ». Louai, lors de cette journée commémorative, a mis en garde les parties qui ne répondront pas favorablement au Conseil central qui se tiendra le 15 Janvier. L'objectif sera, selon lui, de prendre des décisions nationales et de définir les mécanismes répondant à la conjoncture actuelle. Car il estime que c'est un rendez vous avec l'histoire. «La question est d'être ou de ne pas être », a-t-il souligné. Pour ce qui est de l'apport de l'Algérie à la cause palestinienne, le diplomate a évoqué le rôle de l'Algérie avec une grande émotion. «Cela ne peut être que réconfortant de savoir que tout un pays, gouvernement et peuple, te soutient. Et que son armée ne passera les frontières que pour combattre aux côtés de la Palestine ». Pour sa part, l'historien et chercheur algérien Mohamed Lahcen Zeghidi est intervenu pour rappeler le destin commun des deux pays du point de vue historique. « Les deux pays étaient sous la protection de l'empire Ottoman, puis colonisés par deux pays européens.» Et d'indiquer : « L'Algérie a payé très cher son indépendance. La révolution algérienne est une école pour d'autres nations et peuples ». Pour ce qui est de la Palestine, l'historien estime que d'une part, notre engagement avec ce pays frère est religieux, vu qu'El Qods est sacré. D'autre part, et sur le plan politique, l'indépendance de l'Algérie ne sera complète qu'avec l'indépendance de la Palestine. Pour sa part, le président de l'association Fraternité algéro-palestinienne, Asaâd Omar Kaidi, a rappelé l'engagement et la détermination de la Palestine, institutions et peuple, pour continuer la lutte sous toutes ses formes, même armée.

Lilia Ait Akli

CIBLANT LA LOI DE FINANCES 2018

Le RCD critique les choix économiques de l'exécutif

LE RASSEMBLEMENT pour la culture et la démocratie (RCD) a vivement critiqué ce vendredi les choix économiques du gouvernement. Dans un communiqué, le RCD a notamment ciblé le recours à la planche à billets et la loi de finances 2018, ainsi que les dernière hausses de taxes sur certains produits.

Pour le parti de Mohcine Bellabès, cette LF « risque de handicaper durablement le redressement d'un appareil productif déjà miné par une gestion bureaucratique ». Il estime que « l'artifice qui consiste à recourir à la fabrication de dinars sans contrepartie n'est pas sans conséquences sur la vie économique et sociale du pays et des populations ».

Le RCD souligne dans le même sens que « même si les difficultés vont s'accentuer, les nouvelles orientations du gouvernement Ouyahia font déjà les premières victimes à cause des ruptures de stocks, particulièrement en médicaments anticancéreux ».

Il rappelle avoir « déjà mis en garde contre



les dangers d'une politique qui consiste à gagner du temps en attendant la présidentielle de 2019 ». « Cette sorte d'année blanche ne peut que virer rapidement pour changer de couleur devant l'accumulation des contraintes économiques et les besoins sociaux incompressibles », met-il en garde.

Critiquant la dernière tripartite convoquée à l'initiative du FLN, quelques jours après celle officielle tenue par le gouvernement avec les partenaires sociaux, le RCD pense qu'il s'agit ici de positionnements politiques qui « prennent le pas sur l'impératif de gestion des affaires publiques ».

« La réunion FLN-FCE-UGTA, après la décision à la hussarde entérinée par une tripartite atypique pour imposer une privatisation spécifique, n'est pas un simple fait anecdotique. Elle dénote la persistance d'une tension au sommet pour le contrôle du déroulement de l'élection présidentielle», ajoute le communiqué du RCD.

S.T.

LORS D'UN MEETING AVEC SES ÉLUS À LAGHOUAT

Belaid invité ses militants à contribuer au changement

LE PRÉSIDENTdu Front El-Moustakbel, Abdelaziz Belaid, a affirmé hier à Laghouat que "la concrétisation de la véritable démocratie requiert une longue militantisme". "La concrétisation de la véritable démocratie exige un travail de longue haleine et de militance et ne se limite pas aux discours politiques. C'est plus une pratique, une culture et la consécration du pouvoir du peuple", a indiqué M. Belaid lors d'une rencontre régionale des élus du Front El-Moustakbel tenue à la bibliothèque principale publique Bachir El-Ibrahimi de Laghouat."Nous sommes convaincus que le changement de la situation passe par celui (changement) des pratiques et des mentalités", a-t-il souligné, avant d'appeler "à la cohésion du peuple pour éviter les situations difficiles qu'a vécues le pays et d'œuvrer à rendre espoir aux Algériens".

Le président du Front El-Moustakbel a, à l'occasion, invité les élus de son parti à contribuer au changement, de prendre en charge les préoccupations des citoyens et d'œuvrer à la moralisation de l'action politique, car, a-t-il estimé, "le mandat électoral est une responsabilité à assumer", dont "notre formation politique entend construire l'Algérie avec l'implication de tous".

Il a indiqué que le 2ème congrès du Front El-Moustakbel "constituera un nouveau départ qui devra donner lieu à l'élaboration d'un nouveau statut, d'un règlement intérieur fort et à la création d'une instance nationale chargée des élus".

M. Belaid a fait part, à ce titre, de l'organisation prochaine de sessions de formation qui cibleront, en premier lieu, les présidents des assemblées populaires communales (P/APC), partisans de son parti politique, avant de profiter aux élus et aux militants. Cette rencontre régionale du Front El-Moustakbel a regroupé les élus locaux des wilayas de Djelfa, Laghouat et Ghardaïa.

S.T.

ZONES INDUSTRIELLES À CONSTANTINE

Etablissement d'une "short-list" d'entreprises pour l'aménagement

LES DÉMARCHES relatives à l'établissement d'une ''short-list'' d'entreprises, de bureaux d'études et d'assistance à la maîtrise d'ouvrages pour l'aménagement des zones industrielles sont en cours à Constantine pour permettre son lancement dans les meilleurs délais, a-t-on appris hier auprès des services de la wilaya.Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a donné des instructions à l'effet d'établir une ''short-list'' d'entreprises pour l'aménagement des nouvelles zones industrielles de la wilaya, a fait savoir la même source, affirmant que toutes les dispositions administratives et techniques nécessaires ont été prévues pour permettre l'aboutissement de cette opération.
Cette mesure ''d'urgence'' s'inscrit dans le cadre des orientations du gouvernement visant la promotion de l'investissement à travers la mise en place davantage de foncier industriel, a déclaré la même source, précisant que l'adoption de cette démarche a pour but principal ''d'éviter les procédures administratives par fois trop lentes et d'accélérer les délais de réalisation''.
La ''short-list'' devant être élaborée ''incessamment'', permettra de désigner les bureaux d'études ou groupements chargés de la réalisation d'études de maîtrise d'œuvre des zones industrielles s'étalant sur une superficie totale de près de un millier d'hectares dans la wilaya de Constantine, a-t-on précisé.
Il s'agit de la zone de Aïn Romane, située dans la commune de Aïn-Smara s'étalant sur 140 ha et divisée en 280 lots de terrains, celle de Aïn Abid d'une surface de 543 ha et 656 lots, et la troisième dans la région de Didouche Mourad s'étalant sur une superficie de 238 ha, a-t-on indiqué, faisant part de l'impact de ces lots dans la satisfaction des demandes exprimées en la matière.
Dans ce contexte, la même source qui fait état d'une augmentation ''constante'' du nombre de potentiels investisseurs dépassant les 10.000 postulants à Constantine, a rappelé les instructions du gouvernement pour que les candidats à l'investissement dans le zones industrielles puissent accéder rapidement aux lots de terrain. Ces derniers seront octroyés sous forme de concession.
Constantine a bénéficié de trois zones industrielles sur les 49 créées par le gouvernement pour constituer des parcs fonciers destinés à l'investissement, a-t-on conclu. **M.D.**

VERS UN RÉÉQUILIBRAGE DU MARCHÉ EN 2018

Le prix du panier OPEP à plus de 66 dollars

Le prix du panier de référence du brut de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) s'est établi jeudi dernier à 66,13 dollars le baril, contre 65 12 dollars la veille, a indiqué vendredi l'organisation sur son site web.



Introduit en 2005, le panier de référence de l'OPEP comprend quatorze types de pétrole, dont le Sahara Blend (Algérie), l'Iran Heavy (Iran), Es-Sider (Libye), Basra Light (Irak), Bonny Light (Nigeria), Arab Light (Arabie saoudite), Girassol (Angola) et le Mery (Venezuela).
Jeudi, les cours du pétrole maintenaient leur hausse en fin d'échanges européens, les deux références du marché évoluant à des niveaux élevés alors que les réserves américaines de brut ont reculé la semaine dernière.
En début de soirée, le baril de brent de la mer du Nord pour livraison en mars valait 67,97 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 13 cents par rapport à la clôture de mercredi.
Les cours de l'or noir, qui avait atteint mercredi leur plus haut niveau en clôture depuis décembre 2014, ont continué de grimper jeudi pour atteindre leur plus haut en séance depuis mai 2015, en matinée, à 68,27 dollars le baril de brent et 62,21 dollars le baril de WTI.
Par ailleurs, les marchés restaient attentifs à l'évolution de la situation en Iran où, après plusieurs jours de troubles dans le pays, la capitale Téhéran et la plupart des villes de province ont passé une deuxième nuit calme.
Le marché scrute, par ailleurs, les producteurs privés américains, qui profitent de la hausse des prix pour augmenter leur activité.
Alors que la production américaine est pour l'instant dictée par les industriels du pétrole de schiste, les marchés devront à plus long terme garder un œil sur les exploitations offshore, alors que l'Administration Trump a fait part de son intention d'ouvrir la quasi-totalité des eaux littorales des Etats-Unis.
«Le processus va prendre du temps et n'aura pas d'effet sur l'offre de pétrole dans les deux prochaines années, mais, sur le long terme, il sera crucial», a prévenu un autre analyste.
Le marché scrute également la production mondiale, tiraillée entre l'effort de l'OPEP et de ses partenaires, qui limitent leurs extractions pour faire remonter les prix.
En novembre, la production de brut de l'organisation a baissé, selon le rapport qui précise que les quatorze pays du cartel ont pompé un total de 32,45 mbj en novembre, soit 133 000 barils par jour de moins qu'en octobre.
La croissance de la demande mondiale de pétrole devrait, pour sa part, atteindre 1,51 mb/j en 2018 (contre une précédente prévision de 1,26 mb/j), pour atteindre 98,45 mb/j, estime par ailleurs l'OPEP, selon qui la demande a aussi été plus forte que prévu cette année.
L'OPEP table toutefois dans l'ensemble, sur «une nouvelle réduction des stocks mondiaux excédentaires, conduisant à un marché équilibré d'ici la fin 2018».
Le rapport a noté par ailleurs des «indications grandissantes sur le fait que le marché s'achemine tranquillement vers un rééquilibrage» sur fond de stocks en diminution, de demande saine et de tensions géopolitiques. **M. D.**

SELON UNE ÉTUDE MENÉE PAR UN CABINET D'EXPERTISE BRITANNIQUE

Des perspectives économiques positives pour l'Algérie

LES PERSPECTIVES économiques restent «positives» pour l'Algérie malgré les défis liés notamment à la chute des recettes de l'Etat provoquée par le déclin du cours du pétrole depuis 2014, affirme le groupe britannique d'experts économiques, Oxford Business Group (OBG).
Dans une rétrospective économique de l'année 2017 sur l'Algérie, publiée cette semaine, OBG souligne qu'une étude récente, qu'il a menée auprès de chefs d'entreprises, a montré que 61% de ces derniers avaient des attentes «positives ou très positives» quant au climat algérien des affaires pour les 12 mois à venir.
70% des chefs d'entreprises sondés ont déclaré qu'il était «probable ou très probable» que leur entreprise consacre des investissements en capitaux significatifs en 2018.
Il est par contre souligné qu'une majorité des personnes interrogées sur les changements récents du régime fiscal algérien a estimé que l'environnement fiscal était «désavantageux ou très désavantageux».
«Si ces mesures devraient permettre de renflouer les caisses de l'Etat, d'aucuns craignent que ces taxes et impôts récemment mis en œuvre ne constituent un frein à la consommation du secteur privé dans certains segments, notamment avec la hausse des taxes et des prix prévue en 2018», rapportent les experts d'OBG.
Le groupe souligne par ailleurs que la «solidité» de l'économie algérienne s'est renforcée en 2017 grâce à la hausse des recettes issues du secteur énergétique, aux mesures de contingentement des importations et à l'augmentation des recettes fiscales.Il note que l'Algérie vise à réduire la valeur des importations en 2018 en misant sur une plus grande autonomie et en augmentant le nombre de produits restreints à l'importation, ajoutant que cet objectif devrait également être appuyé par un meilleur rendement de l'énergie.
OBG souligne, à ce propos, que la reprise du secteur de l'énergie a continué à porter la croissance cette année mais avise que la dépendance continue du pays aux recettes issues de la vente d'hydrocarbures laisse le pays «exposé aux chocs extérieurs».
Il précise que si la performance du secteur énergétique, qui finance une grande partie du budget de l'Etat et représente la grande part des exportations, devrait porter la croissance économique globale du pays à l'avenir, la baisse des recettes enregistrée depuis le déclin du cours du pétrole en 2014 «continue de peser sur l'économie».
Les experts britanniques rappellent à cet égard, les efforts du gouvernement algérien pour faire face à la baisse des revenus et des réserves de liquidités, enregistrée ces dernières années, dont les mesures visant à élargir la base de l'économie et la révision à la hausse des taxes et des impôts pour les biens et les services. **S.M.**

MÉDÉA

Distribution de 830 logements

UNE CÉRÉMONIE de distribution de 830 logements s'est déroulée jeudi, à la maison de la Culture Hassan-El Hassani de Médéa, sous la présidence du wali Mohamed Bouchema, accompagné des députés et sénateurs, des élus locaux et en présence des représentants de la société civile et des services concernés de la direction du logement et de l'OPGI.
L'opération de distribution, qui a porté sur les différents types de logement, est constituée d'un quota de 538 logements publics locatifs répartis à travers les communes de la wilaya, de 72 logements participatifs à Ksar El-Boukhari, 76 logements publics aidés à Béni Slimane et 100 logements FNPOS à El-Omaria.
Au cours de la cérémonie de distribution, il a été procédé à la remise de clés à 135 citoyens parmi l'ensemble des bénéficiaires de la wilaya, sachant qu'il est prévu d'autres opérations de distribution de logements dans les prochaines semaines.
Selon un communiqué de la cellule de communication de la wilaya, pas moins de 1 100 logements publics locatifs seront bientôt prêts à la distribution, alors qu'il est prévu la distribution progressive de l'ensemble des programmes en cours de réalisation conformément à un calendrier 2018 déjà arrêté par les services concernés.
Dans sa déclaration à la presse, en marge de la cérémonie de distribution, Mohamed Bouchema a déclaré que le travail de tri des commissions de logements a permis d'expurger des listes des bénéficiaires 177 indus bénéficiaires qui ont déjà bénéficié de logement ou de terrain, et dont certains sont de grands commerçants qui activent dans l'import-export.
N.B.

LA MAISON D'UN RICHE HOMME D'AFFAIRES CAMBRIOLÉE À ROUIBA

Comment cinq Africains ont volé plus de 1,5 milliard de centimes de bijoux

La Sûreté de wilaya d'Alger a déjà démantelé, il y a quelques jours à Dar El Beida, un réseau de trafic d'or, de drogue et de faux billets composé de neuf ressortissants africains.



Cinq ressortissants africains faisant partie d'un réseau de trafic d'or ont été arrêtés, avant-hier, suite à une souricière tendue par les éléments de la Sûreté de daïra de Rouiba, au lendemain d'un vol de 65 millions de centimes et d'un lot de bijoux d'une valeur de 1,5 milliard de centimes commis dans une maison appartenant à un riche homme d'affaires. Selon la cellule de communication de la Sûreté de wilaya d'Alger, qui a dévoilé hier cette affaire, les cinq présumés malfaiteurs dont l'un est un employé de la victime, ont été appréhendés grâce au système de géolocalisation GPS (Global positioning System), lorsque ces derniers se trouvaient à bord d'un véhicule utilisé dans le cambriolage. L'affaire a commencé suite au dépôt d'une plainte par le frère de la victime, qui a déclaré aux policiers enquêteurs de Rouiba que le domicile de son frère a fait l'objet d'un cambriolage commis par un ressortissant africain (employé par son frère), et que ce dernier, avec la complicité de quatre acolytes, africains aussi, a volé un coffre en fer contenant 65 millions de centimes et un lot de bijoux estimé à 1,5 milliard de centimes. Profitant de l'absence de la victime qui se trouvait en voyage à l'étranger, le ressortissant africain, avec ses complices, a planifié le vol en se procurant une machine à découper le fer, des disques à tronçonner et un gros ciseau pour pouvoir ouvrir le coffre en fer. En se déplaçant sur la scène du crime, les policiers de Rouiba ont constaté la présence sur les lieux d'une machine à découper, d'une grosse paire de ciseaux et de disques à tronçonner, tandis que des éclats de fer étaient éparpillés sur le sol. Des pièces à conviction qui ont déterminé la culpabilité directe des auteurs, surtout qu'après des expertises sur ces objets les empreintes digitales revenant à l'un des cinq ressortissants africains accusés dans cette affaire ont été prélevées par la Police scientifique de la Sûreté d'Alger. Aussi, la présence de plusieurs caméras de surveillance installées par la victime ont permis d'identifier l'auteur principal ainsi que deux de ses complices. Ils ont été filmés en possession du coffre en fer en train de quitter la demeure de la victime. Selon l'enquête, l'employé africain a été chargé de découper le coffre en se servant des outils cités, alors que l'un de ses complices lui a prêté main forte pour le transporter, tandis qu'un deuxième complice était chargé de surveiller les alentours à bord d'un véhicule que la bande avait loué auprès d'une agence de location sise à Alger. L'exploitation des caméras a permis aux enquêteurs de connaître la couleur de la voiture, sa marque ainsi que sa plaque d'immatriculation, sans compter l'exploitation du système de géolocalisation GPS grâce auquel les policiers ont déterminé le lieu exact de sa position. C'est ainsi que les trois premiers présumés auteurs du cambriolage ont été arrêtés dans un quartier de la capitale. Quant aux deux autres complices, ils ont été interpellés à leur tour durant la même journée. Les cinq ressortissants africains ont avoué leur forfait. Selon la Sûreté d'Alger, l'un d'eux utilisait plusieurs profils au cours de son séjour irrégulier en Algérie. Ils ont été présentés hier au tribunal de Rouiba pour création d'une bande de malfaiteurs, délit de vol prémédité, situation irrégulière, des griefs auxquels il faut ajouter le cambriolage d'une somme d'argent de 65 millions de centimes et d'un lot de bijoux en or estimé à 1,5 milliard de centimes.

Sofiane Abi

AFFAIRE DES EX-DIRECTEURS, CENSEURS ET SURVEILLANTS GÉNÉRAUX

Le verdict aujourd'hui



DEVANT être prononcées au mois de décembre de l'année dernière par la présidente de la 6e chambre pénale près la cour d'appel d'Alger, les sentences dans l'affaire des ex-cadres et ex-fonctionnaires dépendant de la direction de l'éducation Est ont été maintenues à plusieurs reprises pour la simple raison que la composition magistrale a statué le même jour dans le procès d'Algérie-Télécom, qui a fait couler beaucoup d'encre.

Pour rappel, le procureur général M. Messoudi, fraîchement muté de la cour de Tlemcen, avait requis, au cours de son réquisitoire, l'aggravation des peines contre les ex-directeurs, censeurs et surveillants généraux poursuivis pour faux et usage de faux dans des documents administratifs et scolaires, pour trafic d'influence et enfin pour avoir accepté des pots-de-vin. Le représentant avait requis également l'aggravation des peines, lesquelles étaient de l'ordre de deux à quatre ans de prison ferme, notamment en ce qui concerne les quatre premiers accusés dont l'ancien directeur du lycée Mouloud-Kacem Naït Belkacem. H.A ainsi que et B. Dj, alors directrice d'un lycée dépendant de la direction de l'éducation Centre d'Alger. Le procureur avait, par ailleurs, demandé l'aggravation des sentences de l'ordre de six mois de prison ferme à une année de prison ferme pour les autres accusés. Les inculpés qui se sont succédé à la barre ont maintenu la même stratégique, à savoir celle de nier les faits qui leur ont été reprochés tout au long de l'enquête préliminaire et de l'instruction judiciaire.

Certains d'entre eux avaient affirmé à la présidente en charge du dossier avoir signé les procès-verbaux sous les pressions et les menaces exercées sur eux par les éléments de la police judiciaire alors chargés de l'enquête. Le représentant de la partie civile avait demandé un dinar symbolique et insisté sur la condamnation des mis en cause.

Les avocats de la défense avaient, pour leur part sollicité des relaxes pures et simples en faveur de leurs clients, arguant que les chefs d'inculpation ne reposaient sur aucune base légale, notamment en ce qui concerne les preuves matérielles relatives à la falsification.

Redouane Hannachi



MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

Le faux conseiller du ministre encourt une année de prison

UN ÉTUDIANT en informatique encourt une année de prison ferme pour s'être fait passer pour un conseiller du ministre des relations avec le Parlement. Le mis en cause non détenu a nié au cours de son passage à la barre devant le président de la 11e chambre pénale de la cour d'appel d'Alger, s'être présenté à ses victimes en qualité de conseiller du ministre.

Il a estimé que les plaignants lui en veulent sa car il n'a pas pu leur procurer de visas pour l'étranger et pour lesquels il a exigé des pots-de-vin estimés à plus de 30 millions de centimes.

Il convient de signaler que le procureur de la République du tribunal de Sidi M'hamed a introduit un appel sollicitant la révision de la peine prononcée contre le prévenu qui devra attendre jusqu'au 18 janvier pour connaître le sort que lui ont réservé les juges.

Par ailleurs, la représentante du parquet général, Faiza Mesrati, qui a estimé que toutes les preuves légales et matérielles relatives à l'accusation sont formelles, notamment en ce qui concerne l'intention d'escroquer ses victimes, n'a pas manqué de requérir une année de prison ferme.

R. H.

LE JEU DE LA BALEINE BLEUE FAIT SA PREMIÈRE VICTIME DANS LA CAPITALE DE L'EST

Un adolescent de 13 ans retrouvé pendu dans son domicile à Constantine

UN ADOLESCENT a été retrouvé pendu dans la salle de bain du domicile familial, situé à la cité des Frères Abbas, plus connue sous le nom de Oued El-Had, à l'est de la ville des Ponts. Le jeune Haithem Messaoud M. était âgé de treize ans.

Le malheureux, scolarisé en première année moyenne au CEM El Mekki-Benyahia, a été découvert par sa tante suspendu à une écharpe derrière la porte de la salle de bain, apprend-on auprès d'une source proche de sa famille. La même source a en outre confirmé avoir vu un dessin représentant un poisson sur le bras gauche du défunt, ce qui a laissé penser que l'enfant avait participé au jeu fatal de la «baleine bleue». Haïthem était l'aîné d'une famille de quatre enfants, trois garçons et une fille.

Son enterrement a eu lieu hier au cimetière d'El-Guemmas, en présence d'une foule nombreuse.

A. B.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF
DAIRA DE TENES
COMMUNE DE SIDI-AKKACHA
MATRICULE FISCAL : 098402115018535

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 01/2018

Un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour la réalisation de l'opération suivante :

Approvisionnement des cantines scolaires de 1er et 2ème trimestres de l'année 2018

Lot n° 01 : approvisionnement des cantines scolaires en viandes et matières protéiques
Lot n° 02 : approvisionnement des cantines scolaires en denrées alimentaires générales
Lot n° 03 : approvisionnement des cantines scolaires en matière de légumes et fruits
Lot n° 04 : approvisionnement des cantines scolaires en matière de pain

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du service de l'équipement de la commune de Sidi-Akkacha contre paiement d'un montant de 2.500.00 DA.
Les offres doivent compter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.
Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention «**A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – appel d'offres n° 01/2018 – l'objet de l'appel d'offres».**

1. Le dossier de candidature contient :
- Une déclaration de candidature
- Une déclaration de probité
- Capacités techniques : moyens humains et matériels

2. L'offre technique contient :
- Une déclaration à souscrire
- Un mémoire technique justificatif
- Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite «Lu et accepté».

3. L'offre financière contient :
- La lettre de soumission
- Le bordereau des prix unitaires (BPU)
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE)

La date de dépôt des offres est fixée au **14 janvier 2018** avant onze heures (11h00) du matin. L'ouverture des plis s'effectuera le même jour, à partir du même horaire limitant la clôture du dépôt des offres.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **cent quatre-vingts (180) jours,** à compter de la date limite de réception des offres.

Le président de l'APC

Le Jeune Indépendant **du 07/01/2018/ ANEP N° 800 273**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE SKIKDA
NIF : 408015000021078

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service, la direction des travaux publics de la wilaya de Skikda informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint **n° 17/2017** relatif au **parachèvement de la liaison autoroutière reliant la RN 03/CW 06 vers l'échangeur EL HARROUCH sur 05 KMS (éclairage public)** paru dans les quotidiens nationaux suivants :
- ***EGOUGH NEWS*** en langue arabe le **19/11/2017**
- ***LE JEUNE INDEPENDANT*** en langue française le **18/11/2017** et dans ***le BOMOP***

Qu'à l'issue de l'analyse des offres techniques et financières déposées dans ce cadre, effectuée conformément au cahier des charges, les résultats sont les suivants :

Intitulé du projet	Ent	Montant de l'offre en TTC DA	Montant de l'offre après correction en TTC DA	Délai	Note tech ≥60	Choix d'attribution	NIF
Parachèvement de la liaison autoroutière reliant la RN 03/CW06 vers l'échangeur EL HARROUCH sur 05 KMS (éclairage public)	Entreprise des grands travaux publics et hydrauliques T.C.E Makhloufi ABD EL MALEK - M'sila	**32.540.550,00**	**32.540.550,00**	**05 mois**	**61**	**Le moins disant parmi les qualifiés techniquement**	797428130001726

- Pour les autres soumissionnaires, le service contractant est tenu d'inviter, dans le même avis, ceux d'entre eux qui sont intéressés, à se rapprocher de ses services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières conformément à 82 alinéa 4 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service.
Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Skikda dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première publication du présent avis dans la presse nationale, conformément à l'article 82 alinéa 3 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service.

Le Jeune Indépendant **du 07/01/2018/ ANEP N° 2300 0053**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE TIPAZA
NIF : 099742260337519

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE N° 0001-18-

Conformément aux dispositions des articles 65, 76 et 40 alinéa 02 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de promotion et de gestion immobilière de Tipaza, adresse CITE ADMINISTRATIVE AU 1 – TIPAZA, wilaya de Tipaza, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimales **N° 139/17** du 19/10/2017 déclaré paru dans le quotidien national ***le Jeune Indépendant*** du 19/10/2017 et le quotidien national ***El Milwar*** du 21/10/2017 et dans le *BOMOP* N° 1573 du 29 octobre jusqu'au 04/11/2017, relatif à : **la réalisation des travaux de voirie et réseaux divers du projet 400 logements publics locatifs à HALLOULA SAHILIA ATTATBA – W. Tipaza,** qu'après évaluation des offres en date du **10/12/2017,** le marché est attribué provisoirement à :

N° du pli	Attributaire provisoire	Note obtenue (note de l'offre technique + note de l'offre financière)	Montant de l'offre financière après correction	Délai proposé	Critère de choix
La réalisation des travaux de voirie et réseaux divers du projet 400 logements publics locatifs à HALLOULA SAHILIA ATTATBA – W. Tipaza					
01	Cocontractant : **ETB/TCE BEDDA AHMED** NIF : **167263501207168**	**68.50 points > 50 points**	**146 961 517,20 DA/TTC**	**06 mois**	Meilleure offre

Les autres soumissionnaires sont invités, s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'Office de promotion et de gestion immobilière de Tipaza – adresse : Cité administrative AU 1 Tipaza, wilaya de Tipaza, dans un délai de **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans *le BOMOP* ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.
La commission des marchés de l'OPGI DE TIPAZA est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui peut être introduit dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première parution du présent avis dans *le BOMOP* ou dans l'un des quotidiens nationaux.

LE DIRECTEUR GENERAL

Le Jeune Indépendant **du 07/01/2018/ ANEP N° 800 215**

Comment une cellule secrète de Facebook manipule les opinions publiques

Un article récent de Bloomberg a révélé comment une cellule secrète de Facebook a permis la création d'une armée de Trolls à la faveur de nombreux gouvernements de par le monde, y compris en Inde, sous forme de propagande numérique visant à manipuler les élections.



Par Réseau Voltaire

Sous les projecteurs, suite au rôle qu'a joué son entreprise Facebook comme plate-forme de propagande politique, son co-fondateur, Mark Zuckerberg, a riposté, déclarant que sa mission transcendait les clivages partisans. Mais il se trouve, en réalité, que Facebook n'est pas un simple spectateur en matière politique. Ce qu'il ne dit pas, c'est que sa compagnie travaille activement en collaboration avec des partis et des dirigeants incluant ceux qui utilisent la plate-forme pour étouffer leur opposition —parfois avec l'aide de nombreux Trolls qui propagent des contrevérités et des idéologies extrémistes. Cette initiative est menée depuis Washington par une équipe très discrète de Facebook, spécialisée dans les questions de politique globale, avec à sa tête : Katie Harbath, l'ancienne stratège numérique du camp Républicain qui a travaillé en 2008 sur la campagne présidentielle de l'ancien maire de New York, Rudy Giuliani, ainsi que sur les élections indiennes de 2014. Depuis que Facebook a engagé Harbath pour diriger cette cellule secrète, trois années se sont écoulées, durant lesquelles son équipe a voyagé aux quatre coins de la planète (notamment en Inde). Elle a aidé des dirigeants politiques en mettant à leur disposition les puissants outils numériques de la compagnie prenant la forme d'une véritable armée de Trolls à des fins de propagande. En Inde, et dans de nombreux autres pays, les employés de cette cellule se sont retrouvés de facto agents de campagnes électorales. Et une fois un candidat élu, il arrive à la compagnie de superviser des fonctionnaires ou de fournir une aide technique en matière de diffusion numérique lors de rencontres officielles entre chefs d'États. Aux États-Unis, des employés de cette cellule ont travaillé sur le terrain durant la campagne de Donald Trump. En Inde, la compagnie a favorisé la présence sur le net du Premier ministre Narendra Modi, qui a aujourd'hui plus de fans sur Facebook que n'importe quel autre dirigeant politique mondial. Au cours des meetings de campagne, on retrouve des membres de l'équipe de Katie Harbath aux côtés de responsables commerciaux du secteur publicitaire de Facebook ayant pour rôle d'aider la compagnie à profiter financièrement de l'attention particulière suscitée par les élections auprès des masses. Ils forment des politiques et des dirigeants à la création d'une page Facebook pour leur campagne qu'ils authentifient à l'aide d'une encoche bleue, à l'utilisation optimale de la vidéo afin de susciter l'adhésion, ainsi qu'au choix des slogans publicitaires.

Une fois ces candidats élus, leur collaboration avec Facebook permet à la compagnie d'étendre de manière conséquente son influence sur le plan politique, comme la possibilité de contourner la loi. Le problème est exacerbé lorsque Facebook se pose comme pilier de la démocratie de façon anti-démocratique. Freedom House, une pseudo-ONG basée aux États-Unis, militant pour la démocratie dans le monde, rapporte en novembre dernier qu'un nombre grandissant d'États « manipulent les réseaux sociaux afin de saper les fondements de la démocratie ». Cela se traduit par des campagnes de diffamation, de harcèlement ou de propagande, discrètement soutenues par le gouvernement, visant à imposer sa version des faits, réduire la dissidence au silence et renforcer le pouvoir.En 2007, Facebook a ouvert son premier bureau à Washington. L'élection présidentielle qui a eu lieu l'année suivante a vu l'avènement du premier « président Facebook » en la personne de Barack Obama, qui, avec l'aide de la plate-forme a pu atteindre des millions de votants au cours des semaines précédant les élections. Le nombre d'utilisateurs de Facebook a explosé concomitamment aux soulèvements des « printemps arabes » qui ont eu lieu au Moyen-Orient en 2010 et 2011, mettant en évidence l'immense influence qu'exerce la plate-forme sur la démocratie. Au cours de la période où Facebook a choisi Katie Harbath, l'ancien soutien de Giuliani, pour diriger sa cellule politique, les élections devenaient un sujet incontournable sur les réseaux sociaux. Facebook a commencé progressivement à être impliqué dans des situations d'enjeu électoral partout dans le monde.

LES ACCOINTANCES DE FACEBOOK AVEC DES PARTIS POLITIQUES ÉTRANGERS

Facebook s'est associé à certains partis politiques parmi les plus controversés au monde tout en faisant fi du principe de transparence. Depuis 2011, la compagnie réclame auprès de la Commission électorale fédérale US une dérogation à la loi exigeant la transparence en ce qui concerne la promotion d'un parti politique, ce qui aurait pu l'aider à éviter la crise actuelle concernant des dépenses publicitaires russes en amont des élections de 2016. Les relations entre la compagnie et les gouvernements restent compliquées. Facebook a été mis en cause par l'Union Européenne pour avoir laissé l'islamisme radical prospérer sur son réseau.

La compagnie vient juste de publier son rapport de transparence expliquant qu'elle ne fournira aux gouvernements de données relatives à ses utilisateurs que si cette demande est légalement justifiée ; dans le cas contraire, elle n'hésitera pas à avoir recours à la justice.

DES ARMÉES DE TROLLS EN INDE

Le marché indien est sans doute le plus porteur aujourd'hui pour Facebook, surpassant celui des États-Unis. Le nombre d'utilisateurs y croît deux fois plus vite ; sans tenir compte des 200 millions d'Indiens qui utilisent le service de messagerie WhatsApp, soit plus que partout ailleurs dans le monde.

À l'époque des élections indiennes de 2014, Facebook avaient déjà travaillé pendant plusieurs mois sur diverses campagnes. Modi a grandement profité du soutien de Facebook et de WhatsApp pour recruter des volontaires qui, à leur tour, ont répandu le message sur les réseaux sociaux. Depuis son élection, son nombre d'abonnés a augmenté de 43 millions ; deux fois plus que celui de Trump. Dans les semaines qui ont suivi l'élection de Modi, Zuckerberg et sa directrice d'exploitation Sheryl Sandberg se sont tous deux déplacés en Inde dans le but de développer un projet controversé concernant un service internet gratuit qui, provoquant de vives protestations, a finalement dû être abandonné. Katie Harbath et son équipe sont aussi venus en Inde animer des cessions de formation auxquelles ont participé plus de 6 000 hauts-fonctionnaires. À mesure que Modi voyait son influence grandir dans les réseaux sociaux, ses abonnés se sont lancés, sur Facebook et WhatsApp, dans une campagne de harcèlement de ses rivaux politiques. L'Inde est devenue un foyer de désinformation, avec notamment la propagation d'un canular qui a conduit à des émeutes causant la mort de plusieurs personnes. Le pays est aussi devenu un endroit extrêmement dangereux pour les partis d'opposition et les journalistes. Cependant, il n'y a pas que Modi ou le Parti du peuple indien (BJP) qui ont été amenés à utiliser les services proposés par Facebook. La compagnie prétend mettre à dispositions les mêmes outils et services pour tous les candidats, quelle que soit leur orientation politique, ainsi qu'aux groupes de la société civile plus discrets. En compagnie de Facebook, American Microchip Inc. et le Japonais Renesas engagés pour pirater le code secret EVM (banque de données utilisateurs) devraient être sous le coup d'une enquête pour interférence avec les élections indiennes ainsi que tous ceux qui ont comploté avec eux. Ce serait une grave erreur de prendre cette menace, liée à l'intrusion d'entreprises étrangères dans le processus électoral indien, à la légère.

R. V.

PREMIER CONCERT DE IDIR À ALGER

Souvenir émouvant

La coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger a accueilli, dans la soirée de ce jeudi 04 janvier, un grand public pour le premier concert du chanteur Idir qui retrouve la scène algérienne après près de quarante ans.



Devant quelque 5000 spectateurs, Idir a entamé sa première soirée avec Yelha urar (La fête est belle). D'autant plus qu'il signe ses retrouvailles avec un public qui connait parfaitement ses titres et qui les reprend en chœur avec lui. Soutenu par un orchestre de trente musiciens, dirigé par Mehdi Ziouèche, et par la chorale féminine du collège Larbi-Mezani de Aït Yenni, le chanteur offrira un répertoire de différentes pièces dans un nouvel habillage harmonique. Les compositions aux sonorités modernes et autochtones sont assurées par une instrumentation mi-orientale (mandole, mandoline, bendir, tbel), mi-occidentale (cordes, cuivres, percussions). Avant son apparition sur scène, le ton sera donné par la chorale, annonçant la beauté d'un programme mélodieux dans une ambiance conviviale. Modeste comme à l'accoutumée et muni de sa guitare en bandoulière, Idir aura du mal à contenir ses émotions. D'autant qu'il sera accueilli par une standing ovation et des youyous. Il fera part de son bonheur « inimaginable » de revenir chanter parmi les siens, rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Au slogan de Imazighen scandé par le public, il a réagi avec sérénité : « Nous sommes là aussi pour faire connaître tamazight et pour le moment tout se passe bien », faisant allusion à l'officialisation de tamazight et à la récente réhabilitation de Yennayer, le nouvel an amazigh. Accompagné également de sa fille Tanina qui a assuré une partie des chœurs et chanté a capella, Idir a exposé ses pièces thématiques, aux contenus poétiques éloquents pour évoquer la femme, l'exil, l'amour de la patrie et la tradition ancestrale. En chantant Azwaw, Zwits rwits, Tizi Ouzou (une adaptation de La maison bleue de Maxime Le Forestier) ou encore Ayarrache nnagh (nos enfants) et Aghrib, une chanson évoquant l'attente du retour du bien aimé de son exil, il sera soutenu par l'assistance qui reprend à l'unisson ses titres. Nombreux sont ceux qui sont venus de plusieurs villes d'Algérie, parfois accompagnés de leurs enfants pour leur faire découvrir la musique de Idir. En entonnant Chfigh (Je me souviens), un texte poétique émouvant, il aura également droit à l'accompagnement de l'auditoire. Il chantera également Lefhama, Tighri bwegdud (l'appel du peuple), une chanson « programme », résolument citoyenne et qui prône la liberté dans l'unité. Il réaffirme ainsi son engagement citoyen en se disant très heureux de retrouver le public chez lui. Au terme de près de trois heures de performance scénique, Idir recevra un disque d'or avant son second rendez-vous, le lendemain, vendredi, dans la même salle. Ces premières retrouvailles depuis 1979 s'annoncent comme un prélude à une grande tournée nationale, prévue pour le mois de mai prochain.

R. C

CES ARTISTES DE L'ORANIE QUI NOUS ONT QUITTÉS EN 2017

Blaoui, Aouinet, Benmansour...



PLUSIEURS ARTISTES d'Oran, ayant laissé des traces indélébiles dans la scène nationale, ont tiré leur révérence en 2017 dont le chantre de la chanson oranaise Blaoui Houari, le chanteur Houari Aouinet, l'artiste peintre Abdellah Benmansour et bien d'autres.

Avec Ahmed Wahby, Blaoui Houari est l'un des fondateurs du genre musical oranais moderne qui a fait son apparition dans les années 1940, caractérisé par un langage poétique typiquement oranais. Il a réinventé la musique bédoui, il en a fait un genre à part entière en s'inspirant des artistes du monde arabe. Multi-instrumentiste (piano, guitare, mandoline), Blaoui sera, selon M. Benkhedda, le premier accordéoniste nord-africain. Il a enregistré son premier 45-tours au début des années 1940. Il est devenu, après l'indépendance nationale, le chef d'orchestre de la station régionale d'Oran de la Radio Télévision Algérienne). Il a publié une centaine de disques et plus de 900 de ses chansons enregistrées à la RTA y sont conservées. Son répertoire a influencé de nombreux artistes, dont les précurseurs du raï. Il a adapté un grand nombre de textes de chanteurs ou poètes traditionnels oranais, tels que Cheikh Abdelkader Khaldi, auteur de Bakhta.

L'autre figure populaire est le chanteur Houari Aouinet, décédé le 28 juillet 2017 à Oran à l'âge de 70 ans des suites d'une longue maladie. Il s'est fait connaître dans les années 1990 comme chanteur et danseur dans le genre maghribi. Il a un style bien particulier, rythmé et entraînant, ainsi qu'un look original avec sa kachabia, sa chéchia et sa sacoche en bandoulière. Il a marqué son époque et la scène artistique d'un cachet bien particulier. Au sommet de sa gloire, l'artiste a décidé de s'expatrier, mais sa carrière s'est arrêtée de manière soudaine.

D'autres noms de la chanson oranaise ont tiré leur révérence en 2017, notamment l'ancien chanteur de raï Skander Senhadji, ravi aux siens le 13 février à Oran, à l'âge de 84 ans ; Ahmed Saïdi, musicien et chanteur mort le 23 juin à Oran à l'âge de 84 ans ; Belhadri, poète et parolier décédé à l'âge de 63 ans et le parolier Tayebi Tayeb.

En 2017, Oran a également perdu un grand nom de l'art et de la culture algérienne, l'artiste peintre Abdellah Benmansour, décédé le 02 décembre dernier à l'âge de 90 ans. Ce doyen des arts plastiques a consacré toute sa vie aux métiers et aux arts. Il est un des premiers artistes peintres, un maître du graphisme, de la calligraphie, de la sculpture, de la taille de pierre et un imprimeur. Natif de Tlemcen en 1929, il a suivi des études Art Déco à Paris en 1952.

Il est l'un des rares algériens à ouvrir une galerie d'art Sésame à Mostaganem, durant la période coloniale. Sa librairie-galerie, située en plein cœur d'Oran, est un lieu mythique, singulier et chargée d'histoire. Elle présente des objets d'art et de culture rares, des tableaux, des portraits, des calligraphies et autres. Homme d'une grande modestie et doté d'une vaste culture, autant il sera prolixe quand il s'agit d'art et de culture, autant il est demeuré discret sur son passé révolutionnaire dans les rangs du FLN, en assurant notamment la conception et l'impression de nombreux tracts et affichettes du Front durant la guerre de libération nationale.

APS

SORTIR

SPECTACLE

Cabaret music-hall En Vlà une drôle d'affaire avec Nathalie Joly qui chante Yvette Guilbert. Jeudi 11 janvier. 19h30. Institut français d'Alger. En plein succès parisien, Yvette Guilbert résilie ses contrats et crée une école à New York pour transmettre aux jeunes filles démunies son art du parlé chanté ancêtre du rap. Dès 1910, elle explore le nouveau répertoire de la tradition populaire, entre conte et fait divers. Influencée par le Japonisme du début du XXe siècle.

HUMOUR

Alger mon humour avec l'artiste Nawell Madani et ses invités. Du jeudi 11 au samedi 13 janvier. 20h30. Accès : 3000 DA.

Projection de son film C'est tout pour moi. Le 13 janvier à 16h. Accès : 6000 DA. Opéra Boualem-Bessaih d'Alger.

ANDALOU

L'association El Djenadia en concert de musique andalouse. Vendredi 12 janvier. 18h30. Ibn Zeydoun, Alger. Hommage au regretté Belaïd Bouzar. Accès : 300 DA.

PIECE

Spectacle L'aube Ismael. Jeudi 18 janvier. 19h30. Institut français d'Alger. Avec Meryem Medjkane et Tarik Bourrara sur une scénographie de Hadda Djaber. voyage initiatique où l'absence, l'exil, le silence, la quête et la renaissance sont constamment présents et nous interpellent.

GUERNICA

Exposition Dialogue hispano-algérien sur le Guernica jusqu'au jeudi 25 janvier. Institut Cervantès d'Alger. Célébration du 80e anniversaire de l'œuvre majeure de Pablo Picasso. Œuvres inspirées du tableau, après une résidence de création, signées Julio Lozano d'Espagne, Abderahmane Aidoud, Djahida Houadef, Mouna Bennamani, Amor Idriss Lamine Dokman, Abderahmane Cheref d'Algérie.

PATRIMOINE

Conférence Patrimoines partagés : Fernand Pouillon en Algérie par Cecilia Fumagalli, docteur en architecture et ingénieurie de constrcution à Politecnico de Milan. Regard croisé sur l'œuvre de Pouillon en Algérie. 11h. Samedi 27 janvier. Dar essouf-Ecole nationale de conservation et restauration des biens culturels. Casbah d'Alger.

IMAGE

Yasmine Lallem expose Alger, ville de tous les contrastes jusqu'au mardi 06 février. Hôtel Sofitel Algiers Hamma Garden. Des photos sur la capitale et paysages urbains. Alger se dévoile dans tous ses contrastes.

ECOLE

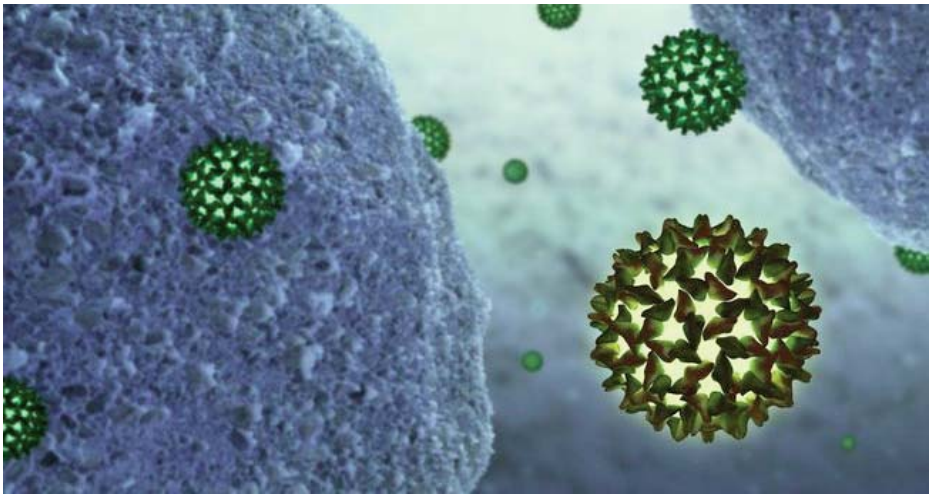
Ouverture d'une nouvelle école de musique et de théâtre pour tout âge de l'établissement Arts et Culture d'Alger, baptisée du nom des frères Ahmed et Mouloud Ibari. Chaabi, andalou, guitare classique et d'autres instruments. Cheraga-Alger (rue Belahcen). Inscriptions : 02 photos d'identité, extrait de naissance, certificat médical, frais annuels d'inscription (selon la discipline), autorisation légalisée du tuteur pour les enfants.

CONSERVATION

L'Ecole nationale de conservation et de restauration des biens culturels (Dar essouf, Casbah d'Alger) annonce le lancement d'un master professionnel en conservation pour septembre 2018. Deux années d'études pour diplômé de premier cycle (licence). Consulter : encrbc-dz.com

L'hépatite B est bien une maladie ancienne

Des chercheurs ont effectué le séquençage du génome d'une souche virale de l'hépatite B retrouvée dans le corps momifié d'un jeune enfant mort au 16e siècle, confirmant que cet agent pathogène, responsable de près d'un million de morts annuellement touche l'humanité depuis des siècles.



Les précédentes analyses scientifiques des restes de cet enfant, enterré dans la basilique de Saint Domenico Maggiore à Naples en Italie, avaient laissé penser qu'il avait été infecté par le virus de la variole, son visage portant des marques laissées apparemment par des pustules de la maladie.
Mais des chercheurs de l'université McMaster au Canada ont pu, en analysant de petits échantillons de tissu de la peau et des os, identifier des fragments d'ADN viral. L'analyse génomique a alors révélé qu'il s'agissait du virus de l'hépatite B qui touche le foie et peut aussi provoquer des éruptions cutanées, selon leurs travaux publiés jeudi dans la revue américaine PLOS Pathogens. Cette découverte confirme ainsi que l'hépatite B affecte l'humanité depuis longtemps et a peu évolué au cours des 450 dernières années, explique Hendrik Poinar, un généticien à l'université McMaster, le principal auteur. "Ces données montrent l'importance de l'analyse moléculaire pour identifier la présence d'agents pathogènes du passé ce qui nous permet de mieux déterminer depuis combien de temps ils infectent les humains" ainsi que leur évolution au cours du temps, précise-t-il."Plus nous déterminons la manière dont se sont déroulées des pandémies et des flambées infectieuses dans le passé, plus nous comprenons comment ces virus se propagent aujourd'hui ce qui nous aidera à mieux les contrôler", fait valoir le chercheur.L'hépatite B infecte quelque 350 millions de personnes dans le monde dont près d'un million en meurent chaque année.

L'addiction aux jeux vidéo va être reconnue comme une maladie par l'OMS

L'ADDICTION aux jeux vidéo sur internet va être reconnue prochainement comme une maladie par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), a annoncé à Genève un porte-parole de l'agence de l'ONU.
Les risques d'addiction liés au "trouble du jeu vidéo" sur internet (Gaming disorder) vont être ajoutés à la 11e liste de la Classification internationale des maladies (CIM), qui sera publiée en juin, a précisé Tarik Jasarevic lors d'un point de presse.
Cette liste, dressée par l'OMS, est basée sur les conclusions d'experts de la santé dans le monde entier.
La définition courante de ce "gaming disorder" est "un comportement lié aux jeux vidéos sur internet ou hors ligne, qui se caractérise par une perte de contrôle sur le jeu, une priorité croissante accordée au jeu par rapport à d'autres activités, au point qu'il prenne le pas sur d'autres centres d'intérêt", a expliqué M. Jasarevic.
Parmi les autres symptômes figurent "la poursuite et l'augmentation de l'activité de jeu malgré l'apparition de conséquences négatives".



Selon les experts de l'OMS, un individu doit montrer une addiction anormale au jeu pendant au moins un an avant d'être diagnostiqué comme souffrant de ce trouble, qui va être classé comme "un comportement addictif", a ajouté le porte-parole.
Mais il a souligné qu'il était prématuré de spéculer sur l'ampleur du problème.
"Le trouble du jeu vidéo est un concept relativement nouveau et les données épidémiologiques dans la population n'ont pas encore été rassemblées", a-t-il dit. Malgré l'absence de statistiques, "les experts de la santé sont d'accord pour dire qu'il y a un problème" et que la prochaine inclusion du "gaming disorder" dans la CIM est une étape "appropriée", a-t-il affirmé.
"Il y a des gens qui appellent à l'aide", a-t-il poursuivi, en notant que la reconnaissance formelle de leur condition contribuera à déclencher de nouvelles recherches et de nouvelles ressources pour combattre ce problème.

Une unité de radiothérapie en 2018 pour les malades atteints de cancer à Djelfa

UNE UNITÉ de radiothérapie, destinée à la prise en charge des malades de la wilaya de Djelfa atteints du cancer, sera mise en service courant 2018, a annoncé le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui.
Cette nouvelle unité, devant être réalisée cette année au niveau de l'hôpital Moudjahid Boubekeur Hathat, assurera le traitement par radiothérapie des malades de la wilaya "qui n'auront ainsi plus besoin de se déplacer vers d'autres établissements, en dehors de leur région", a ajouté le ministre lors de sa visite de travail dans la wilaya de Djelfa, précisant que l'initiative a été adoptée par le Premier ministre, dans le cadre du rapprochement des prestations médicales des citoyens.
L'opportunité a donné lieu à la présentation d'un exposé sur cet hôpital, soumis à une administration mixte (civile et militaire), et récemment renforcé par un cadre militaire. A l'issue de cet exposé, M. Hasbellaoui s'est félicité de ce nouvel acquis pour le secteur local de la santé, soulignant son importance. "Il faut se féliciter de ce type d'acquis, et ne pas toujours focaliser sur les insuffisances" , a-t-il relevé à ce propos, précisant que la prochaine étape sera destinée à la formation de la ressource humaine, qui assurera son encadrement.
"La formation est prioritaire, car requérant du temps, contrairement au volet équipement qui est généralement pris en charge par l'Etat dès parachèvement de ce type d'établissements sanitaires", a indiqué le ministre. "La bonne formation de la ressource humaine" du secteur a d'ailleurs constitué un leitmotiv pour le ministre durant ses nombreuses haltes au niveau des établissements hospitaliers de la région, où il a souligné les efforts consentis, à l'échelle nationale, en vue de couvrir les besoins du secteur en la matière (ressource humaine qualifiée), notamment suite au problème posé par les départs en retraite.
En visitant le complexe mère-enfant de Djelfa, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a fait état d'une baisse enregistrée, ces 10 dernières années en Algérie, des cas de mortalité maternelle, qui sont passés à 57 actuellement, contre 180 décès de femmes en couche pour 100.000 naissances, auparavant.
Durant sa visite à Djelfa, M. Hasbellaoui s'est rendu sur le chantier de réalisation d'un hôpital de 60 lits à Dar Chioukh (42 km à l'Est de la wilaya), attendu à la réception au deuxième semestre 2018.
Il a également visité l'établissement hospitalier de Hassi Bahbah (50 km au nord de Djelfa), au même titre que celui d' Ain Ouessara, où un exposé sur l'état des lieux du secteur de la santé dans cette daïra lui a été présenté.
Le chantier de réalisation d'un hôpital de 60 lits dans la commune d'El Birine (130 km au nord de Djelfa) a été la dernière halte du ministre, ayant donné lieu à un exposé sur ce projet, attendu à la réception en juin prochain. Sur place, M. Hasbellaoui a instruit de la nécessité d'assurer, au niveau de cette future structure de santé publique, des spécialités médicales de base au profit des habitants de la localité et des régions environnantes.

BASKET-BALL / DIVISION NATIONALE A (DAMES - 6E JOURNÉE)

Résultats et classement à l'issue des matchs de la 6e journée du Championnat d'Algérie de basket-ball, Division nationale A dames

USM Alger - RC Bordj Bou Arréridj	46-68
Husseïn-Dey Marines - USA Batna	71-61
GS Pétroliers - OC Alger	78-41
MT Sétif - JF Kouba	74-44

CLASSEMENT :	PTS	J
1. H.Dey Marines	11	6
2. GS Pétroliers	10	5
3. OC Alger	9	5
—. RCBB Arréridj	9	6
5. MT Sétif	8	5
6. USA Batna	7	5
7. JF Kouba	6	6
—. USM Alger	6	6

(APS)

VOLLEY-BALL / SUPER-DIVISION MESSIEURS (10E JOURNÉE)

Résultats et classement à l'issue des matchs de la 10e journée du Championnat d'Algérie de volley-ball, Super-Division messieurs,

Poule A :	
NR Bordj Bou Arréridj - ES Tadjenanet	3-1
O El-Kseur - PO Chlef	1-3
RC M'sila - NC Béjaïa	1-3

CLASSEMENT :	PTS	J
1. NRBB Arréridj	30	10
2. NC Béjaïa	21	0
3. PO Chlef	20	10
4. OMK El-Milia	15	9
—. ES Tadjenanet	15	10
6. RC M'sila	9	10
7. CS Sétif	7	9
8. O El-Kseur	0	10

Poule B / Vendredi :	
MCB Laghouat - WA Tlemcen	0-3
JSC Ouled Adouan - EF Aïn Azel	3-0
N Zerrouak - ES Sétif	1-3
GS Pétroliers - MB Béjaïa	3-0

CLASSEMENT :	PTS	J
1. GS Pétroliers	28	10
2. ES Sétif	25	10
3. WA Tlemcen	20	10
4. JSCO Adouane	18	10
5. N Zerrouak	10	10
6. MB Béjaïa	7	10
7. MCB Laghouat	6	10
—. EF Aïn Azel	6	10.

BASKET-BALL / NATIONALE 1 MESSIEURS (13E JOURNÉE

Résultats et classement à l'issue des matchs de la 13e journée du Championnat d'Algérie de basket-ball, Nationale 1 messieurs:

RC Constantine - GS Pétroliers	62-88
PS El-Eulma - OS Bordj Bou Arréridj	66-70
IR Bordj Bou Arréridj - WO Boufarik	78-74
CSMBB Ouargla - NA Husseïn-Dey	59-72
USM Blida - US Sétif	69-64
NB Staouéli - O Batna	77-65
CSC Gué de Constantine - CRB Dar El-Beïda	57-68
OMS Miliana - USM Alger	66-78

CLASSEMENT :	PTS	J
1. CRB Dar El-Beïda	23	12
2. IRB Bordj Bou Arréridj	22	12
3. US Sétif	21	12
—. WO Boufarik	21	13
5. USM Blida	20	12
—. NA Husseïn-Dey	20	13
7. NB Staouéli	19	12
—. USM Alger	19	13
9. PS El-Eulma	17	12
—. OS Bordj Bou Arréridj	17	12
11. CSMBB Ouargla	16	12
12. O Batna	15	11
—. CSC Gué de Constantine	15	12
—. RC Constantine	15	13
15. OMS Miliana	13	13
16. GS Pétroliers	12	6.

FOOTBALL/ TRANSFERT :

Liverpool se positionne pour Mahrez

Liverpool (Premier league anglaise de football) aurait noué des contacts pour s'attacher les services du milieu international algérien de Leicester City Ryad Mahrez, pour remplacer le Brésilien Philippe Coutinho, en partance vers le FC Barcelone (Liga espagnole), rapporte samedi le quotidien sportif L'Equipe.



Après la piste de l'Argentin Manuel Lanzini (West Ham) ou encore du Français Thomas Lemar (AS Monaco), c'est au tour de Mahrez de figurer parmi les candidats potentiels pour prendre la place du maître à jouer brésilien des "Reds", précise la même source.Convoité par plusieurs clubs l'été dernier, Mahrez pourrait quitter Leicester dès cet hiver "en cas d'offre sérieuse vers un club plus ambitieux, en Premier League ou ailleurs", a indiqué de son côté jeudi dernier le magazine France Football.Récemment, l'entraineur français des "Foxes" Claude Puel avait déclaré qu'il souhaiterait garder le joueur algérien au moment où le joueur est en train d'enchaîner les performances.

"J'aime ce joueur (Riyad Mahrez, ndlr) et j'aimerais garder nos meilleurs joueurs. Nous allons lui poser la question. Je suis heureux de composer avec l'équipe de Riyad, Jamie Vardy et d'autres. Je voudrais garder tous mes meilleurs joueurs. C'était un très bon match, une bonne prestation pour Riyad, il sera important de garder le maximum de nos joueurs", avait indiqué Puel.Après un début de saison timide, l'ancien Havrais a retrouvé la plénitude de ses moyens depuis quelques journées en championnat, parvenant à atteindre la barre de 7 buts en Premier League et 8, toutes compétitions confondues en plus de 7 passes décisives.

L'été dernier, l'AS Rome avait tout tenté pour l'arracher de la Premier League mais sans succès, la direction des "Foxes" avait estimé que l'offre n'était pas suffisante.

Mahrez nominé au titre du meilleur joueur de décembre

Le milieu international algérien de Leicester City Ryad Mahrez est nominé au titre du meilleur joueur du mois de décembre 2017 en championnat d'Angleterre de football, a annoncé la Premier league sur son site officiel.Outre Mahrez, sept autres joueurs ont été désignés selon "leurs performances réalisées en décembre dernier" pour ce titre personnel, il s'agit de Marcos Alonso (Chelsea), Marko Arnautovic (West Ham United), Roberto Firmino (Liverpool), Harry Kane(Tottenham Hotspur), Jesse Lingard (Manchester United), Nicolas Otamendi (Manchester City) et Mohamed Salah (Liverpool), ce dernier a reçu jeudi soir le trophée du meilleur joueur africain de l'année décerné par la Confédération africaine (CAF) à Accra (Ghana).Mahrez (26 ans) a retrouvé la plénitude de ses moyens, depuis notamment l'arrivée de l'entraineur français Claude Puel en octobre dernier. Le joueur algérien compte 7 buts but en Premier League, et 8 toutes compétitions confondues en plus de 7 passes décisives. Il est en train de retrouver ses sensations qui lui ont valu d'être élu meilleur joueur d'Angleterre en 2016

HAND/ TOURNOI INTERNATIONAL DU QATAR (2e JOURNÉE)

Lourde défaite de l'Algérie face au Qatar (40-21)

LA SÉLECTION algérienne de handball s'est lourdement inclinée face à son homologue qatarie sur le score de 40 à 21 (mi-temps : 20-10), en match comptant pour la 2e journée du tournoi international du Qatar, disputé vendredi à Doha.

Le "Sept" qatari enchaine une deuxième victoire dans la compétition, après celle obtenue lors de la 1ere journée, jeudi, face à Cuba sur le score de 48 à 16 (mi-temps : 23-07).Les Algériens enchaîneront samedi face à Cuba, puis mardi contre Oman, avant de boucler le tournoi mercredi face à l'Iran.

Avant de prendre part à ce tournoi, l'équipe algérienne avait effectué un stage de préparation du 23 au 31 décembre en Serbie, en prévision de la CAN-2018 au Gabon (17-27 janvier).

A la CAN-2018, l'Algérie évoluera lors du premier tour de la compétition dans la poule A aux côtés du Gabon, de la Tunisie (vice-championne d'Afrique), du Cameroun et du Congo, tandis que le groupe B est composé de l'Egypte (tenante du titre), du Maroc, de la RD Congo, de l'Angola et du Nigeria.

Les trois premiers de la compétition représenteront l'Afrique au Championnat du monde, prévu en Allemagne et au Danemark en 2019.

VOILE / COUPE D'ALGÉRIE (INDIVIDUEL - DAMES)

Meriem Rezouani (RSX) et Lamia Hamiche (Laser-radial) remportent le trophée

LES VÉLIPLANCHISTES Meriem Rezouani (RSX) et Lamia Hamiche(Laser-radial) ont remporté la coupe d'Algérie de voile (individuel - dames), de leurs spécialités respectives, à l'issue des épreuves disputées jeudi et vendredi à Ecole Nationale des Sports Nautiques et subaquatiques de Bordj El Bahri (Alger).

Dans la spécialité RSX, Rezouani (club nautique El Marsa, Alger) devance au classement l'internationale Katia Belabbes (Sahel El Marsa, Alger) et Fatma Abid (CapFalcon, Oran).En laser-radial, Hamiche (Esperance El Marsa, Alger) devance sur le podium, Maissa Abdelfateh (Club Alger-Plage) et Malia Karsan (Club de Tipasa). Les épreuves de la coupe d'Algérie (individuel - dames) ont enregistré la participation 12 véliplanchistes, six dans chaque spécialité, représentants 7 clubs issus de 3 Ligues Wilayas : Alger, Oran et Tipasa.

VOLLEY-BALL/ CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U23 DAMES

La Tunisie accueillera l'édition 2018 (CAVB)

LA CONFÉDÉRATION africaine de volley-ball (CAVB) a confié à la Tunisie l'organisation en 2018 du Championnat d'Afrique des nations dames (U23), qualificatif au mondial féminin de la catégorie 2019.L'instance continentale a choisi d'autre part l'Egypte pour abriter la compétition masculine U23, tandis que la Namibie organisera le championnat d'Afrique U21 hommes et le Nigéria le championnat féminin de la même catégorie.La CAVB a par ailleurs décidé d'organiser un championnat d'Afrique U20 messieurs au Kenya et un autre U18 filles au Madagascar.Le continent africain possède deux places dans chacune des compétitions internationales des jeunes, selon la fédération internationale de volley-ball.

FOOTBALL / LIGUE 2 MOBILIS (16e JOURNÉE)

Le leader et son dauphin trébuchent, le RC Kouba respire

L'AS Aïn M'lila a conservé le leadership de la Ligue 2 Mobilis de football malgré son nul à domicile contre le WA Tlemcen (1-1), en match disputé vendredi pour le compte de la 16e journée, marquée également par la défaite de son dauphin le MO Bejaia, au moment où dans le bas du tableau, le RC Kouba a réussi une très bonne opération dans la course au maintien, en disposant de son concurrent direct, le CRB Aïn Fekroune (1-0).

Les choses avaient pourtant relativement bien démarré pour le leader, qui malgré le huis clos avait trouvé le chemins des filets dès la 38e minute, par l'intermédiaire de Slimani. Mais à quelques encablures du coup de sifflet final, le WAT a obtenu un penalty, qui fut transformé par Boughalia (86').Un précieux point pour les Zianides, grâce auquel ils se maintiennent à la 10e place du classement général, ex aequo avec l'Amel Boussaâda, le MC Saïda et le RC Kouba, avec 17 points chacun.Cependant, si l'ASAM a pu conserver sa première place, c'est en grande partie parce que le MO Béjaïa, dauphin à deux points, a perdu chez l'ASM Oran, car dans le cas contraire, ce dernier aurait sans doute continuer à le titiller de très près, voir le rejoindre carrément en tête du classement. Une défaite dure à accepter pour les Crabes, car ayant tenu bon pendant 88 minutes, avant de s'effondrer sur un penalty de Boutiche (1-0).

Un revers d'autant plus amer qu'il permet à la JSM Skikda, victorieuse (1-0) de l'Amel Boussaâda grâce à son vétéran Tayeb Berramla (63'), de rejoindre les Crabes à la 2e place du classement général avec 29 points. De son côté, le CA Bordj Bou Arréridj a frappé un grand coup ce vendredi, en allant gagner (1-0) chez l'actuelle lanterne rouge, le CA Batna. Une victoire assurée par Niati, pile à l'heure de jeu, et qui propulse les Criquets au pied du podium, a égalité avec l'ASO Chlef, avec 28 points chacun. Soit à quatre longueurs seulement du leader.

L'ASO Chlef a confirmé son invincibilité à domicile en battant le GC Mascara 2-0, grâce à Soltani (12') et Belhaoua (47'). Le club du Cheliff se positionne ainsi au pied du podium. A l'instar du CABBA, de la JSM Skikda et de l'ASO Chlef, la JSM



Béjaïa a remporté une importante victoire au cours de cette 16e journée, grâce à laquelle elle préserve intactes ses chances d'accession. Les hommes de Mounir Zeghdoud ont engrangé les trois points de la victoire grâce à une réalisation de Ouanes (54'), qui propulse son équipe à la 6e place, avec 27 unités.

Les autres bonnes opérations du jour sont à mettre à l'actif des clubs de bas de tableau, qui grâce aux points récoltés au cours de cette 16e journée se relancent bien dans la course au maintien, comme cela a été le cas pour le RC Kouba, ayant dominé le CRB Aïn Fekroune (1-0), dans duel direct entre le 13e qui accueillait le 14e.

Une importante victoire pour le Raed, assurée dès la 33e par Benayache, et qui permet aux Vert et Blanc de se hisser à la 10e place avec 17 points.Outre le RCK, le MC El Eulma a réussi une bonne opération dans le bas du tableau, en revenant avec un précieux point de son périlleux déplacement chez le MC Saïda (0-0). Mais il reste néanmoins premier club relégable, avec 14 unités.

Résultats complets et classement

AS Aïn M'lila - WA Tlemcen	1-1
CA Batna - CA Bordj Bou Arréridj	0-1
JSM Skikda - Amel Boussaâda	1-0
MC Saïda - MC El-Eulma	0-0
ASM Oran - MO Béjaïa	1-0
JSM Béjaïa - RC Relizane	1-0
ASO Chlef - GC Mascara	2-0
RC Kouba - CRB Aïn Fekroune	1-0

CLASSEMENT :	PTS	J
1). AS Aïn M'lila	32	16
2). MO Béjaïa	29	16
—). JSM Skikda	29	16
4). CABB Arréridj	28	16
—). ASO Chlef	28	16
6). JSM Béjaïa	27	16
7). RC Relizane	26	16
8). ASM Oran	25	16
9). GC Mascara	18	16
10). Amel Boussaâda	17	16
—). WA Tlemcen	17	16
—). MC Saïda	17	16
—). RC Kouba	17	16
14). MC El Eulma	14	16
15). CRB Aïn Fekroune	13	16
16). CA Batna	11	16

FOOTBALL / LIGUE 1 MOBILIS (16E JOURNÉE)

La JS Saoura consolide sa deuxième place

LA JS SAOURA a consolidé sa deuxième place au classement général de la Ligue 1 Mobilis de football en dominant la JS Kabylie (2-0) en clôture des matchs de vendredi, pour le compte de la 16e journée, alors qu'un peu plus tôt dans l'après-midi, les matchs DRB Tadjenanet - Olympique de Médéa et USM El Harrach - ES Sétif s'étaient soldés par des nuls (0-0).Les Bécharois ont buté sur une résistance farouche des Canaris, jusqu'à l'expulsion de leur nouvelle recrue, Ziri Hammar (58'), après laquelle ils ont fini par trouver les espaces nécessaires pour faire la différence, grâce notamment au très véloce Mustapha Djallit, auteur d'un doublé aux 63e et 87'.Un succès qui permet à la JSS de consolider sa deuxième place avec 30 points. Soit à une longueur du leader, le CS Constantine qui se déplace samedi chez le NA Hussein Dey, au moment où la JSK reste scotchée à la 12e place, avec 17 points.Un peu plus tôt dans l'après-midi, les matchs DRB Tadjenanet - Olympique de Médéa et USM El Harrach - ES Sétif, s'étaient soldés par des nuls (0-0).Ce n'est pas faute d'avoir essayé, car ces quatre clubs s'étaient livrés à une lutte acharnée pour l'emporter, mais le manque d'efficacité, dû peut-être à la trêve hivernale, en a voulu autrement.

Des scores de parité qui arrangent légèrement les clubs visiteurs, même s'ils ne réussissent pas vraiment une bonne opération au classement général, car l'ES Sétif a juste réussi à se maintenir seule à la 4e place, avec 25 points, au moment où l'Olympique de Médéa a rejoint provisoirement la JS Kabylie à la 12e place, avec 17 points..

Ligue 1 Mobilis de football (16e journée)
classement des buteurs : Djallit
rejoint Darfalou à la deuxième place avec 10 buts

L'attaquant de la JS Saoura Mustapha Djallit, auteur d'un doublé vendredi soir lors de la victoire de son équipe à domicile face à la JS Kabylie (2-0) en ouverture de la 16e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a rejoint Oussama Darfalou (USM Alger) à la deuxième place au classement des buteurs avec 10 buts chacun.Les deux joueurs sont à une unité du baroudeur du championnat Mohamed Amine Abid (CS Constantine), resté muet lors des trois dernières journées de la compétition. L'ancien joueur du MC Alger et du NA Hussein-Day pourrait renouer avec les filets dès ce samedi après-midi lors du match en déplacement de son équipe face au Nasria(16h00).L'attaquant le plus prolifique de la saison succèdera à Ahmed Gasmi (NA Hussein-Dey), sacré meilleur buteur du championnat lors du précédent exercice, avec 14 réalisations, dont 8 sur penalty.

CLASSEMENT DES BUTEURS :

11 buts :
Mohamed Amine Abid (CS Constantine)

10 buts :
Oussama Darfalou (USM Alger), Mustapha Djallit (JS Saoura)

5 buts :
Hamza Banouh (USM El Harrach), Sid-Ali Yahia Chérif (JS Saoura),
Samy Frioui (USM Blida), Adil Djabout (JS Kabylie).

FOOTBALL / LIGUE 1 MOBILIS - USM EL HARRACH :

l'entraîneur tunisien Hamadi Dhaou démissionne

L'ENTRAÎNEUR tunisien de l'USM El Harrach Hamadi Dhaou a annoncé sa démission vendredi, à l'issue de la 16e journée de Ligue 1 Mobilis, ayant vu son équipe se neutraliser à domicile avec l'Entente de Sétif (0-0)."C'est une décision mûrement réfléchie et je l'ai prise pour des raisons, à la fois personnelles et professionnelles. Mais par respect au football, je préfère éviter d'en dire plus" a expliqué l'ancien driver du Club Sportif Sfaxien, juste après le nul contre l'ESS, qui laisse son désormais ex-employeur à l'avant-dernière place du classement général, avec un modeste capital de 13 points, en 16 matchs de championnat.Dhaou, ex-sélectionneur adjoint de la Tunisie du temps de Ruud Krol, est passé notamment par l'EGS Gafsa, le Stade Tunisien et l'EO Sidi Bouzid. Il avait remplacé l'Algérien Younès Ifticen, démissionnaire, le 1er octobre 2017, avec l'objectif de redresser la situation de l'USMH, qui à ce moment là traversait une période très difficile.Les Jaune et Noir n'avaient récolté en effet qu'un seul point en quatre journées de Ligue 1 Mobilis. Cependant, même s'il a eu le mérite d'en récolter douze autres pendant les dix matchs qu'il a dirigé pendant les trois derniers mois, Dhaou a été contraint de rendre le tablier à son tour. La direction du club banlieusard n'a pas encore communiqué le nom du nouvel entraîneur, qui prendra le flambeau.

LIGUE 2 MOBILIS /RC RELIZANE

10 joueurs ont saisi la Chambre de résolution des litiges

PAS MOINS de dix joueurs du RC Relizane ont saisi la Chambre de résolution des litiges (CRL) de la Fédération algérienne de football pour revendiquer leurs lettres de libérations, a appris l'APS vendredi auprès de cette instance.Les plaintes des joueurs en question ont été déposées au milieu de cette semaine, a précisé la même source.Les plaignants accusent la direction de leur équipe de ne pas leur avoir versé six mensualités, sachant que les règlements en vigueur autorisent les joueurs à demander leurs bons de sorties de la CRL s'ils ne sont pas payés pendant trois mois et un jour.Le verdict de la CRL devrait tomber avant la fin de la semaine prochaine , informe-t-on de même source. Si les dix joueurs venaient d'avoir gain de cause, le RCR, qui aspire retrouver dès la fin de cet exercice l'élite qu'il a quittée en fin de saison passée, sera tout simplement exposé à une véritable saignée.Le club, qui a terminé à la troisième place la phase aller, a connu une première partie de saison compliquée à cause notamment de la crise financière aigue dont il souffre. Après une grève de dix jours que les coéquipiers du capitaine Mohamed Zidane ont déclenché en octobre passé, ces derniers ont boycotté le week-end dernier le match à domicile de coupe d'Algérie contre le NRB Telaghma, ce qui a couté au club une élimination précoce dès les 32es de finales de cette compétition. Par ailleurs, l'entraineur adjoint, Aissa Kada, qui avait assuré l'intérim pendant près de dix matchs à l'aller, a décidé de jeter le tablier, laissant seul à la barre technique, le nouvel entraineur, Lakhdar Adjali.

PRIS DANS LA TEMPÊTE, CES SKIEURS ONT EU LA PEUR DE LEUR VIE



LES REMONTÉES mécaniques ont été ballotées avec violence au gré du vent. La tempête Eleanor a balayé la Belgique mais également la France, l'Autriche et la Suisse. Une station de ski à la frontière de ces deux pays n'a pas fermé à temps malgré les avertissements. Les skieurs se trouvaient dans les télécabines de la station de Gaschurn quand le vent s'est brutalement levé. Les remontées mécaniques se sont mises à tanguer dangereusement dans une épaisse purée de pois. Les vidéos parlent d'elles-mêmes. On ne fait, heureusement, pas état de blessés.

Les principaux facteurs qui pèsent sur votre prime d'assurance



Le montant de votre prime d'assurance peut paraître assez mystérieux au premier abord. Ici, on vous propose de balayer les principaux critères qui entrent en ligne de compte du côté de l'assureur, lui permettant de déterminer vos risques d'incidents et d'accidents, et donc les éventuels remboursements à réaliser.

VOTRE LIEU DE RÉSIDENCE

L'assureur va essayer de déterminer un profil d'assuré et y appliquer ensuite différents calculs qui sont censés être une mesure indirecte du risque de votre véhicule et de vous en tant que conducteur.Votre lieu d'habitation va être un premier facteur qui déterminera le montant de votre prime d'assurance. En effet, toutes les villes ne sont pas égales en matière de risques de dégradation de véhicule, et votre assureur en tiendra compte. Si vous habitez dans le centre-ville d'une grande agglomération comme Paris, Lyon ou Marseille, vous aurez naturellement plus de chance de payer davantage qu'un habitant en rase campagne en Lozère ou dans la Creuse.

VOTRE USAGE DU VÉHICULE

Un autre aspect sur lequel va se pencher votre compagnie d'assurance concerne l'utilisation de votre voiture, et pas seulement en la conduisant. Le fait en particulier de laisser votre véhicule stationné toutes les nuits, soit dans la rue, soit dans un garage privatif verrouillé, peut influer de façon significative sur le prix de l'assurance. Cela est bien sûr lié aux éventuelles dégradations, plus probables en cas d'un stationnement à l'extérieur. Avoir un garage, en plus de réduire les risques pour votre véhicule, réduira de quelques dizaines d'euros le montant de votre prime d'assurance.Dans les contrats classiques, il faut savoir que le kilométrage n'est pas vraiment un facteur qui pèse dans les calculs des assureurs. Sans doute est-ce lié au caractère assez variable de ce paramètre. Cependant, il existe de nos jours des contrats d'un genre nouveau où il est possible de s'assurer à hauteur des kilomètres qu'on parcourt. Il s'agit des formules « pay as you drive » pour reprendre l'expression anglo-saxonne. Si vous n'utilisez vraiment pas beaucoup votre voiture, cela peut être une formule intéressante, néanmoins, ce n'est pas vraiment l'objet de cet article.Si le kilométrage n'est pas vraiment pris en compte, la puissance du véhicule a quant à elle une influence notable. Plus votre véhicule sera puissant, et plus le montant de votre prime sera élevé. Pas de surprise à ce niveau-là. Un véhicule plus puissant étant une source de risque accru tant en termes d'accidents que de vols ou dégradation. Toujours dans le volet autour de l'utilisation du véhicule, on notera que l'ajout d'un second conducteur au contrat d'assurance peut faire grimper en flèche le montant de la prime. Il faut donc bien être vigilant sur ce point. Cela peut aller du simple au double, si par exemple vous inscrivez un jeune conducteur novice à votre contrat.

VOS ANTÉCÉDENTS

Enfin, le dernier grand volet sur lequel se baseront les assureurs pour établir votre profil, ce sont vos antécédents. Les conducteurs n'ayant jamais eu un accident, ni de retrait de points ou de suspension de permis sont très courtisés par les assureurs. Si vous êtes dans un tel cas, vous devriez pouvoir négocier un joli bonus.
Par contre, si vous avez été responsable d'un accident, votre bonus va être mis à mal et peut tout simplement disparaître. Dans un tel cas, vous verrez la note monter sensiblement, de plusieurs centaines d'euros par an. Bien entendu, ce ne sont que les grandes lignes des critères servant au calcul d'une prime d'assurance. Ces facteurs peuvent également changer avec le temps, c'est pourquoi il est essentiel de se tenir informé sur l'actualité auto-moto.

Une élection décidée par tirage au sort aux Etats-Unis



LA SAGA de l'élection de la 94e circonscription de l'Etat américain de Virginie a connu jeudi son dénouement, avec la désignation du candidat républicain comme vainqueur par tirage au sort.
David Yancey avait obtenu exactement le même nombre de voix que la candidate démocrate dans les urnes en novembre.

TIRAGE AU SORT EN DIRECT

La commission électorale de Virginie a procédé au tirage au sort à Richmond, devant les caméras. Les noms des deux candidats avaient été imprimés et insérés dans des boîtes de pellicules photos noires, placées dans un grand bol en céramique. Puis le président de la commission a tiré le nom du républicain. La démocrate Shelly Simonds a donc perdu.

UNE PREMIÈRE DEPUIS 1971

C'est la première fois qu'une élection locale est ainsi tranchée en Virginie depuis 1971. Cette élection avait une importance déterminante, car elle permet au parti républicain de conserver, à un siège près, sa majorité dans la chambre des délégués de Virginie, l'assemblée qui vote les lois locales dans cet Etat de 8,4 millions d'habitants jouxtant Washington. Si la démocrate avait été élue, la chambre aurait été divisée avec 50 sièges pour chaque parti, déclenchant un partage du pouvoir.

SCRUTIN MÉDIATIQUE

"Chaque voix compte", a déclaré James Alcorn, le président de la commission, tâchant de rassurer les électeurs sur l'intégrité de l'élection, malgré son épilogue inhabituel. Ce scrutin a attiré les projecteurs de tout le pays.

BATAILLE ÉLECTORALE

Les démocrates avaient, le 7 novembre, ravi 15 sièges sur 100 à la majorité républicaine en Virginie, lors d'une vague interprétée comme un rejet du parti du président Donald Trump. Ils espéraient ravir également cette dernière circonscription. Mais la saga ne faisait que commencer.

11.608 VOIX CHACUN

Le 7 novembre, le républicain était en avance de dix voix, puis un recompte a donné une voix d'avance à la démocrate. Un bulletin ambigu a ensuite été contesté... privant la démocrate de sa voix d'avance, et portant le score de chaque candidat à 11.608 voix exactement. Après le rejet d'un recours de la démocrate, mercredi, la commission électorale s'est donc résolue à tirer le vainqueur au sort, selon la même méthode utilisée pour des décisions de routine, comme l'ordre des noms sur les bulletins de vote.









LG impressionne avec son téléviseur Oled 8K de 88 pouces

Le constructeur coréen LG fait une nouvelle démonstration de son savoir-faire dans le domaine des écrans de téléviseurs avec une dalle Oled offrant une résolution 8K (7.680 × 4.320 pixels) sur une diagonale de 88 pouces, soit 2,20 mètres.



En préambule au Consumer Electronics Show (CES), qui se tiendra à Las Vegas (États-Unis) du 9 au 12 janvier 2018, LG frappe un grand coup en dévoilant le tout premier téléviseur Oled 8K de 88 pouces. Pour rappel, le 8K correspond à une définition de 7.680 × 4.320 pixels, soit un niveau de détail de l'image exceptionnel. Dans ce cas précis, il s'agit d'une dalle Oled, une technologie dans laquelle LG excelle. Ce type d'écran présente de nombreux avantages, comme l'affichage de couleurs vives et de noirs profonds, le tout dans des angles de vision larges.

Jusqu'à présent, le plus grand écran Oled du catalogue de LG est un 77 pouces, à la résolution 4K.

Ce nouveau téléviseur repousse un peu plus loin encore les limites, en rassemblant plus de 33 millions de pixels (7.680 × 4.320), soit 16 fois plus que le Full HD habituel (1.920 × 1.080), sur une diagonale de plus de 2,20 mètres. Si cette démonstration de force montre le savoir-faire de LG en matière de 8K, le constructeur n'a pas encore communiqué sur une éventuelle date de commercialisation de ce téléviseur hors normes.

Samsung présent au CES 2018 avec des surprises

Gageons que son éternel rival, Samsung, ne sera pas en reste et fera également le déplacement aux États-Unis avec quelques dalles spectaculaires dans ses bagages. À noter par ailleurs que le Japonais Sharp a été le tout premier constructeur à commercialiser des téléviseurs 8K, fin 2017, avec sa série Aquos 8K. D'abord sortis en Asie, ces modèles, qui peuvent atteindre les 70 pouces de diagonale, devraient arriver en Europe courant 2018.

Reste le problème du contenu associé.

À terme, le sport pourrait devenir un produit d'appel, le service olympique de radiotélévision (OBS) ayant déjà filmé les Jeux olympiques de Rio en 2016 en 8K, le tout compatible avec les casques de réalité virtuelle. Il s'agissait alors d'une première mondiale. À la pointe de cette technologie, les Japonais souhaitent surtout pouvoir démocratiser ce format d'ici les prochains JO, en 2020, prévus à... Tokyo.

EN SAVOIR PLUS

LG dévoile un écran Oled de 0,97 mm d'épaisseur

LG Display fait étalage de sa maîtrise technologique en présentant un prototype d'écran Oled de 55 pouces de diagonale dont l'épaisseur est de 0,97 millimètre. Pesant moins de 2 kilogrammes, il se suspend au mur grâce à des aimants.

Pour LG Electronics, les téléviseurs à écran plasma, c'est terminé. Désormais, la firme sud-coréenne mobilise ses ressources pour concevoir des produits basés sur les diodes électroluminescentes organiques (Oled).

Le groupe communique d'ailleurs régulièrement à ce sujet : l'an dernier, des écrans Oled souples ont par exemple été présentés lors du CES. Mais la souplesse n'est pas l'unique qualité physique qui intéresse LG.

Le groupe asiatique travaille aussi sur la finesse des écrans Oled, en témoigne la présentation en Corée du Sud d'un prototype d'écran de 55 pouces de diagonale (soit 140 centimètres) dont l'épaisseur est inférieure au millimètre (0,97 millimètre, pour être exact) ! En comparaison, le téléviseur Oled de 55 pouces actuellement commercialisé par LG a une épaisseur de 4,3 millimètres.

Du fait de son extrême finesse, l'écran est léger (1,9 kg). Il est en outre souple et peut être suspendu au mur via des aimants. En revanche, la manière dont l'alimentation électrique et le signal audio/vidéo parviennent jusqu'au téléviseur n'est pas précisée. LG n'a pas prévu de commercialiser cet écran dans un avenir proche, qui a été exposé pour illustrer le savoir-faire du groupe.

5G : UNE ÉTAPE CRUCIALE POUR UN DÉPLOIEMENT DÈS 2019

UNE ÉTAPE CLÉ, le choix du spectre des fréquences à utiliser par les réseaux de téléphonie « 5G », vient d'être franchie par la 3GPP, l'instance en charge de l'élaboration des standards de télécommunication. La dernière phase de spécifications techniques devrait être achevée cet été. Cette première norme 5G NR (New Radio) que vient d'arrêter la 3GPP ouvre de fait la voie à des essais à grande échelle, sur la base des infrastructures déjà existantes, pour de possibles déploiements commerciaux dès 2019. Toutefois, l'ensemble des spécifications techniques relatives à la 5G NR ne devrait être finalisé qu'à l'été 2018.Pour l'utilisateur, cette nouvelle génération devrait se traduire par une connexion au moins dix fois plus rapide que l'actuelle 4G. La 5G devra en outre répondre à de nouveaux usages, comme le streaming en très haute définition, la démocratisation des objets connectés et le développement de la réalité virtuelle ou augmentée, sans oublier l'essor de la voiture connectée (plus ou moins) autonome.

La 5G en vedette du Mobile World Congress

Cela nécessitera évidemment le déploiement d'un réseau adapté ainsi que la commercialisation de terminaux compatibles 5G. À cet effet, Qualcomm a d'ores et déjà réalisé une première démonstration d'une connexion 5G sur une puce modem installée dans un smartphone de test. Ce Qualcomm Snapdragon X50 5G a déjà permis à la société américaine d'obtenir des débits supérieurs à 1 Gb/s (gigabit par seconde) en téléchargement sur la bande de 28 GHz, l'objectif étant d'atteindre les 5 Gb/s en 2018 et de proposer les premiers terminaux compatibles dès le premier semestre 2019. En France, les différents opérateurs s'y préparent déjà et travaillent avec



Ericsson ou encore Nokia pour évaluer les infrastructures à mettre en place. Historiquement, les tout premiers tests relatifs à la 5G datent de 2014 au Japon avec NTT Docomo, en collaboration avec Fujitsu, NEC, Samsung, Alcatel-Lucent, Ericsson et Nokia. De nombreuses annonces sont attendues concernant le développement de la 5G et des réseaux du futur ainsi que sur les contenus et la sécurité associés lors du prochain Mobile World Congress, qui se tiendra à Barcelone (Espagne) du 26 février au 1er mars 2018.

L'eau est bien composée de deux liquides

Les étonnantes propriétés de l'eau liquide viennent bien de ce qu'elle fluctue entre deux états distincts, comme le montrent de nouvelles études menées à basse température à l'aide des rayons X. Ces deux fluides peuvent se séparer dans certaines conditions.



Aux yeux des physiciens et des chimistes, l'eau possède des propriétés singulières, même sans évoquer son rôle évident pour nous, organismes vivants. En effet, lorsque la pression ou la température varient dans certains intervalles, la densité, la chaleur spécifique, la viscosité et la compressibilité de l'eau varient à l'inverse du comportement d'autres liquides. Ainsi, l'eau se dilate quand elle gèle : voilà pourquoi les glaçons flottent à la surface d'un verre d'eau. La densité de l'eau est en fait maximale vers 4 °C, ce qui explique pourquoi les fonds des lacs et des rivières sont occupés par des eaux à cette température, qui sont plus denses et donc plus lourdes à volume égal. Il en est généralement de même au fond des océans, mais pas toujours car la salinité de l'eau peut intervenir.

Il y a quelques mois, une équipe internationale de chercheurs, dont plusieurs sont en poste à l'université de Stockholm, avait publié un article faisant état de travaux portant sur la structure de l'eau lorsqu'elle passe de l'état de glace amorphe à celui d'un liquide. Les physiciens avaient utilisé une technique de diffraction des rayons X employée en cristallographie. Les mesures semblaient confirmer une théorie expliquant que l'eau liquide, même si on n'y rencontre que des molécules H2O, est en fait un mélange complexe de deux liquides.

L'EAU POURRAIT SE SÉPARER EN DEUX PHASES LIQUIDES

Plusieurs des membres suédois de l'équipe à l'origine de cette découverte publient aujourd'hui les résultats d'autres travaux sur les mystères de l'eau dans un article de Science. Des sources laser de rayons X au Japon et en Corée du Sud ont été mises à contribution pour étudier le comportement et la structure de l'eau en état de surfusion. Elle conserve alors son état liquide à pression ambiante mais à des températures qui peuvent être à plusieurs dizaines de degrés en dessous de 0 °C. Des chocs peuvent alors toutefois conduire à une prise en glace très rapide.

L'eau se dilate d'autant plus rapidement avec une variation de température qu'elle est froide et en dessous de 4 °C. Le phénomène est censé être maximal à -44 °C. C'est à cette température que ces chercheurs ont mené leurs expériences pour étudier la prise en glace.

Elles ont confirmé que l'eau était bien un mélange complexe oscillant perpétuellement entre deux liquides différents. Mais surtout, les chercheurs en tirent la conclusion que les deux liquides entre lesquels l'eau fluctue peuvent en fait se séparer en deux phases de densités différentes, comme le ferait l'eau et l'huile comme l'explique dans une vidéo Anders Nilsson, professeur de physico-chimie à l'université de Stockholm. En bonus, ces travaux ont montré des différences selon que l'eau était ou non de l'eau lourde, donc de formule D2O, où D désigne un isotope de l'hydrogène, le deutérium. Ces différences doivent provenir d'effets quantiques résultant de l'influence des noyaux d'hydrogène sur les cortèges d'électrons.

SURPRISE : L'EAU EST COMPOSÉE DE DEUX LIQUIDES !

L'eau a des propriétés singulières qui déroutent encore chimistes et physiciens. En étudiant différentes formes de glace en train de fondre avec des rayons X, un groupe de chercheurs vient d'établir que l'eau liquide était en fait un mélange complexe de deux formes liquides de l'eau.

L'eau est au centre de notre vie. Elle semble ordinaire et familière, en tout cas pour nous, occidentaux des XXe et XXIe siècles. Pourtant, c'est un liquide singulier pour les physiciens et les chimistes. D'ailleurs, ceux-ci n'ont pas encore percé tous les secrets de l'eau, même armés des ordinateurs modernes et de l'équation de Schrödinger.

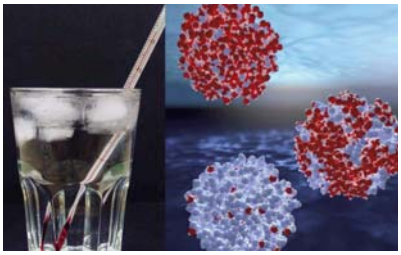
D'abord, l'eau est un solvant presque universel, en particulier pour les solides ioniques (comme les cristaux de sel) et les corps composés de molécules polaires. Ensuite, contrairement aux autres liquides, l'eau augmente de volume quand elle gèle ; c'est ce qui explique que les icebergs flottent. Toutefois, cela n'est vrai que lorsque l'on considère la forme de la glace connue de tout à chacun, mais physiciens et chimistes savent bien que plusieurs types de glace apparaissent dans différentes phases selon les conditions de température et de pression. Ils connaissent ainsi plus d'une dizaine de formes cristallines de l'eau, et même une forme dite amorphe, où il n'existe pas vraiment de structures ordonnées à grande échelle.

Ils savent toutefois que, même dans de l'eau liquide à des échelles de temps et de distances très courtes, des molécules d'eau s'assemblent très transitoirement du fait des fameuses liaisons hydrogène en donnant des structures cristallines. Ces structures sont appelées « des clusters d'eau ». Ce phénomène est si mal compris qu'il est actuellement considéré comme l'un des problèmes non résolus de la chimie.

LES MYSTÈRES DE LA STRUCTURE DE L'EAU

Pour tenter de percer les mystères de la structure de l'eau, qu'elle soit solide ou liquide, les physiciens ont recours à une puissante méthode de cristallographie : la diffraction des rayons X. Celle-ci a révolutionné notre compréhension de la matière, comme l'explique très bien la vidéo ci-dessus. Mais, qui dit diffraction de rayons X, dit tout d'abord sources de rayons X : il s'agit généralement de synchrotrons, c'est-à-dire, plus précisément, d'accélérateurs d'électrons. Or, comme les membres d'une équipe internationale de physiciens viennent de l'expliquer dans une publication disponible sur Pnas, ils se sont servis des sources disponibles au laboratoire national d'Argonne (États-Unis) et au Desy (Deutsches Elektronen-Synchrotron, Synchrotron allemand à électrons), à Hambourg.

Les chercheurs ont tiré de leurs expériences la conclusion que l'eau liquide devait en fait être un mélange de deux formes liquides pour l'eau. Les spécialistes s'en doutaient depuis un certain temps. En effet, comme expliqué précédemment, la glace peut exister sous plusieurs formes cristallines et il existe aussi une « forme amorphe », qui n'est pas ordonnée à grande échelle et qui est donc désordonnée comme un liquide.



DEUX GLACES AMORPHES QUI DONNENT DEUX LIQUIDES DIFFÉRENTS EN FONDANT

Or, il existe en fait deux formes de glace amorphe ; leurs densités ne sont pas les mêmes et elles peuvent se transformer l'une dans l'autre. Les physico-chimistes s'étaient donc demandé si l'eau liquide n'était pas finalement elle-même un mélange de deux formes liquides, également de densités différentes et dont chacune pouvait conduire à basse température à de la glace amorphe. C'est précisément la transformation de ces glaces amorphes en liquides que les chercheurs ont pu suivre en étudiant avec les rayons X les modifications des structures malgré tout présentes.

Selon Lars G. M. Pettersson, professeur en physico-chimie théorique à l'université de Stockholm et coauteur du travail publié dans Pnas, « les nouveaux résultats soutiennent fortement l'idée que l'eau, à température ambiante, ne peut pas décider dans laquelle des deux formes elle devrait être, à haute ou faible densité, ce qui entraîne des fluctuations locales entre les deux. En un mot : l'eau n'est pas un liquide compliqué, mais deux liquides simples avec une relation compliquée ».

CE QU'IL FAUT RETENIR

Il existe plus de 70 propriétés de l'eau (point de fusion, densité, capacité calorifique, etc.) qui, prises ensemble, diffèrent de celles de la plupart des liquides. Ces propriétés anormales de l'eau sont une condition préalable à la vie telle que nous la connaissons. Pourtant, personne ne comprend très bien leurs origines.

L'eau peut aussi exister sous différentes formes de glaces, cristallines ou « amorphes ». Elle contient, même liquide, des petites structures ordonnées transitoires qu'il est possible d'étudier avec la diffraction des rayons X.

Cette méthode vient de révéler que l'eau liquide ordinaire était elle-même un mélange complexe et fluctuant de deux formes liquides qui peuvent se séparer macroscopiquement dans certaines conditions.

Des scientifiques inquiétés par la disparition de l'oxygène des océans

En l'espace des 50 dernières années, la superficie d'océans affectés est passée de 4,5 millions à 32 millions de kilomètres carrés dans les eaux proches des côtes et en haute mer.



Près d'une vingtaine de scientifiques de partout dans le monde lancent un avertissement sur un effet secondaire peu connu du changement climatique et de la pollution.

Selon un article publié cette semaine dans la revue Science, l'oxygène disparaît des océans dans des proportions de plus en plus larges, ce qui menace la vie marine.

L'étude, qui a été financée par un organisme international affilié à l'UNESCO (l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture), relate que ce problème s'aggrave depuis les années 1950.

En l'espace des 50 dernières années, la superficie d'océans affectés est passée de 4,5 millions à 32 millions de kilomètres carrés dans les eaux proches des côtes et en haute mer.

Les cours d'eau la côte ouest du Canada et sur la voie maritime du fleuve Saint-Laurent seraient notamment touchés.

«Nous croyons que cet enjeu devrait être examiné et qu'il devrait attirer davantage l'attention», a déclaré Denis Gilbert, l'un des 22 auteurs qui ont cosigné la recherche. «Tous les animaux doivent respirer de l'oxygène et nous savons que de régions de l'océan qui perdent de l'oxygène sont de plus en plus répandues. Nous voyons les animaux marins qui quittent ces endroits», a ajouté M. Gilbert, qui est aussi scientifique au ministère des Pêches et des Océans. L'article, qui résume une récente recherche, a trouvé plusieurs cours d'eau en manque d'oxygène dans le monde. Les eaux près des grands fleuves et des centres urbains seraient particulièrement touchées. Les chercheurs ont toutefois décelé d'autres cas en haute mer.

UNE «ÉNORME» AUGMENTATION

Le volume d'eau complètement dépourvue d'oxygène a quadruplé depuis les années 1950, selon une étude. Les populations d'animaux marins et la diversité ont largement diminué dans les régions côtières.

Dans les eaux les plus profondes du golfe Saint-Laurent, le taux d'oxygène a chuté de 55 pour cent depuis les années 1930.

«C'est énorme. Nous perdons déjà de la morue dans les eaux profondes», a soutenu M. Gilbert.Un phénomène similaire a été observé dans le nord de la Colombie-Britannique, selon le scientifique. Plusieurs facteurs joueraient un rôle dans ce problème.

Les industries et le secteur agricole rejettent leurs nitrates dans l'océan, ce qui crée de l'efflorescence algale semblable à celle qui peut affecter les systèmes d'eau douce. Mais en pleine mer, c'est assurément le changement climatique qui est le principal responsable, et de loin.

Le changement climatique amène une «triple offensive», a illustré M. Gilbert.

D'abord, les eaux plus chaudes ne peuvent pas absorber autant l'oxygène.

Ensuite, les différentes couches de l'océan ne se mélangent pas autant si la partie supérieure est plus chaude - les couches profondes ne sont pas autant aérées en étant exposées à la surface, alors, graduellement, l'oxygène qu'elles renferment est grugé par les bactéries. Finalement, les eaux plus chaudes forcent les animaux marins à respirer plus rapidement, les amenant à utiliser plus hâtivement l'oxygène disponible. «L'une des raisons pourquoi (les animaux marins) ne peuvent tolérer des eaux très chaudes, c'est qu'ils doivent respirer davantage. Dans ces eaux où ils doivent respirer plus, il y a moins d'oxygène», a indiqué le chercheur.

UN ENJEU PEU ÉTUDIÉ

En comparaison avec d'autres enjeux liés au changement climatique, dont l'acidification des océans, les impacts du manque d'oxygène dans l'eau sont trop peu étudiés, selon Denis Gilbert.

«C'est très peu compris», a affirmé M. Gilbert. Et le problème ne risque pas d'être résolu à court terme, souligne le scientifique. «Les modèles de réchauffement climatique prédisent que la diminution de l'oxygène sera encore pire d'ici 2100 et continuera de s'aggraver.» Même avec des cibles ambitieuses de diminution des gaz à effets de serre, il y aura un déclin de l'oxygène dans l'eau, selon le modèle. Or, cela ne veut pas dire pour autant qu'elles sont inutiles, selon M. Gilbert. «Agir sur les énergies fossiles n'aura que des avantages non seulement pour la glace de mer et pour l'acidification des océans, mais aussi pour l'oxygène», a-t-il conclu.

LE QUART DES TERRES DE LA PLANÈTE DEVIENDRAIT «CONSIDÉRABLEMENT» PLUS SEC AVEC UNE HAUSSE DE 2 °C

AU MOINS UN QUART de la surface de la Terre deviendrait « considérablement » plus sec même si l'objectif de maintenir le réchauffement en deçà de 2 °C est atteint, selon une étude publiée lundi. Quand les terres deviennent plus sèches, la dégradation des sols et la désertification s'accélèrent, tout comme la perte de biodiversité.

Mais si l'humanité parvient à contenir le réchauffement sous 1,5 °C, cette « aridification » serait épargnée à deux tiers des terres concernées par un scénario à 2 °C, selon cette étude publiée dans la revue Nature Climate Change.

L'Accord de Paris sur le climat, signé en 2015, vise à contenir la hausse de la température sous le seuil critique de 2 °C par rapport à l'ère préindustrielle, voire 1,5 °C.

Si l'objectif de 1,5 °C était atteint, des parties du sud de l'Europe, du sud de l'Afrique, de l'Amérique centrale, de la côte australienne et de l'Asie du Sud-Est (zones qui accueillent plus de 20 % de la population mondiale aujourd'hui) « éviteraient une aridification importante », a expliqué l'un des auteurs de l'étude, Su-Jong Jeong, de l'université de Science et de Technologie de Shenzhen, en Chine.

« Parvenir à 1,5 °C serait une action significative pour réduire la probabilité de l'aridification et les effets associés », a-t-il indiqué à l'AFP.Quand les terres deviennent plus sèches, la dégradation des sols et la désertification s'accélèrent, tout comme la perte de biodiversité, notamment plantes et arbres indispensables pour absorber le CO2, responsable du changement climatique. L'aridification attise également sécheresses et incendies.

Les scientifiques ayant réalisé l'étude se sont basés sur les projections de plusieurs modèles climatiques.

Selon eux, avec une hausse des températures de 2 °C --qui pourrait arriver entre 2052 et 2070--, entre 24 % et 32 % de la surface terrestre deviendrait plus sèche.

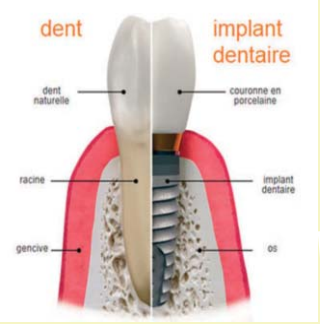
Cela ne veut pas dire que ces zones deviendraient arides, mais simplement plus sèches qu'aujourd'hui. Toutes les catégories climatiques sont en effet concernées, des zones humides aux zones hyperarides.

Mais si l'objectif de 1,5 °C était atteint, seulement 8 à 10 % des terres deviendraient plus sèches, a précisé Su-Jong Jeong.

En vertu de l'Accord de Paris, les États se sont engagés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Mais sur la base de ces engagements nationaux, la planète se dirige toujours vers +3 °C.

Déjà, une hausse de moins de 1 °C a suffi à provoquer plus de précipitations, le rétrécissement de la banquise ou l'augmentation du niveau moyen des océans.

Implant dentaire > Qu'est-ce que c'est ?



L'implant dentaire

L'implant dentaire est une racine artificielle ancrée dans l'os de la machoire. Il sert à remplacer la racine d'une dent abîmée ou arrachée et à soutenir une prothèse. L'implant dentaire est l'intermédiaire entre la prothèse et l'os de la mâchoire, il transmet les forces de mastication au support osseux et joue un rôle d'amortisseur.

Types et formes de l'implant dentaire

Les formes généralement cylindriques peuvent aussi avoir une forme de cône, disque, lame... certains pouvant correspondre à un besoin spécifique. Leurs diamètres varient généralement entre 3 et 5mm et leur longueur entre 10 et 14mm. Cette variété correspond à la diversité des mâchoires et à celle des cas clinique rencontrés.

Résistance de l'implant dentaire

Un implant dentaire doit supporter les forces de mastications de l'ordre de 10 à 35Kg/cm² qui peuvent s'exercer dans des directions différentes, un implant dentaire ne doit pas s'altérer dans le temps, ni au contact de la salive, de la gencive ou d'autres éléments qui peuvent se trouver en bouche. Des métaux tels que le plomb, le mercure ou l'or utilisés pour d'autres soins dentaire peuvent provoquer un courant électrique dans le milieu salivaire.

Durablité de l'implant dentaire

Elle doit dépasser la longévité humaine. L'avenir nous le dira.
L'implant dentaire ostéointégré a un taux de succès de 95% à un 15 ans d'après la littérature scientifique. Pour arriver à un tel taux de réussite l'implant dentaire doit être posé dans dans les bons axes pour que les forces masticatoires s'exercent correctement, de même pour la prothèse dentaire (couronne, bridge, prothèse complète).

Chirurgie pré-implantaire



Il est parfois impossible de poser immédiatemet l'implant dentaire, par exemple :
- Si une dent doit être extraite et la zone à implanter est très infectée, le chirurgien va dans un 1er temps extraire la dent et "nettoyer" l'os et la gencive. Un temps d'attente de 2 à 5 mois environ sera nécessaire avant de poser l'implant dentaire, le temps de la cicatrisation.
- Si le volume osseux est insuffisant un comblement osseux ou une greffe osseuse peut être nécesssaire pour implanter dans de bonnes conditions. Un temps d'attente de 4à 6 mois environ sera nécessaire avant de poser l'implant dentaire.

Gestion de l'échec implantaire

Il arrive parfois que l'implant dentaire ne s'intégre pas dans l'os de la mâchoire. Une fibrose apparaît autour de l'implant, il devient mobile et doit être déposé. Le rejet de l'implant dentaire a lieu dans les semaine qui suivent son implantation.
L'échec implantaire peut survenir plus tard, après plusieurs mois ou plusieurs années, pour différentes causes, liées à l'implantation, à la prothèse, à un traitement médical ou une maladie, au non respect des consignes post-opératoires : si la couronne sur l'implant n'est pas dans le bon axe les forces masticatoires ne s'exercent pas correctement, le tabagisme excessif est très néfaste pour la pérénité des implants, la prise ou perte de poids excessive, la chimiothérapie...

Gestion de la douleur en implantologie

Durant l'intervention le patient est anesthésié localement et ne devrait pas ressentir de douleurs durant la pose de l'implant dentaire. Assez souvent les patients parlent de sensibilité entre la fin de l'effet de l'anesthésie et le début de celui des anti-douleur, cela peut durer 15 à 45mn maxi. Mais en aucun cas c'est à se tordre de douleurs pendant des jours, à moins d'un problème, dans ce cas il faut consuter rapidement le dentiste qui a posé l'implant dentaire.
Si une chirurgie telle qu'un curetage parodontale (nettoyer l'os et la gencive) ou un comblement de sinus ont été effectués durant l'intervention le patient peut ressentir un peut de douleur le jour de l'intervention, très rarement les jours suivants.

Durée de l'intervention pour la pose d'implants



Cela dépend du nombre d'implants dentaires posés, de la méthode pratiquée par le dentiste, des éventuelles chirurgies liées à cette intervention (extraction, curetage, comblement osseux...).
En général l'intervention dure entre 1h et 2h, et 4h pour les intervention les plus importantes avec décollement de la gencive (ex : +10 extractions, +10 implants, comblement osseux).

Limite d'âge de candidature à l'implantologie

En général il faut attendre la fin de la croissance (18ans envrion) pour poser un implant dentaire.
Une personne de 80ans en bonne santé peut recevoir un implant dentaire.

PEUT-ON SE SOIGNER SEUL AVEC DES HUILES ESSENTIELLES ?



La question :
Les huiles essentielles, utilisées par l'aromathérapie, peuvent être utilisées en voie externe comme interne. Sont-elles réellement efficaces ?

**Avaler une huile essentielle, c'est avaler une véritable bombe : chaque molécule renferme entre 50 et 300 composants biochimiques différents. Pas question de faire n'importe quoi. Certaines huiles, comme le pin sylvestre, ne sont indiquées qu'en voie externe.
D'autres, aux propriétés contradictoires, ne doivent pas être mélangées. Enfin, ce genre de traitement est déconseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants. Pour un usage médical, mieux vaut donc consulter un médecin-aromathérapeute.
Autre « problème » : le goût terrifiant de ces huiles. Pures, elles arrachent littéralement la bouche. Le plus simple est de déposer quelques gouttes sur un sucre, de la mie de pain, un comprimé neutre (en pharmacie), ou de les mélanger à une petite cuillerée de miel… tout en gardant un verre d'eau à la main pour faire passer le remède ! « De l'angine au psoriasis, en passant par les grippes, le rhume, les piqûres d'insectes, l'aromathérapie soigne nombre de maladies, assure Dominique Baudoux. Je connais même des gens qui ont remplacé depuis vingt ans tous les antibiotiques par des essences. Une dizaine de flacons dans l'armoire à pharmacie suffisent pour traiter toute la famille.
C'est pourquoi apprendre à connaître ces huiles et respecter leurs règles d'usage en vaut vraiment la peine ! »

Brioche La Mouna

Ingrédients:

_500 g de farine
_125 g de beurre
_125 g de sucre
_50 g de levure de boulanger fraîche
_3 oeufs
_4 càs d'eau de fleur d'oranger
_Le zeste d'un citron
_Le zeste d'une orange
_1 jaune d'oeuf pour dorer

Les étapes

Faites blanchir le sucre et les oeufs. Ajoutez le beurre ramolli et tournez le mélange en crème pendant 10 minutes. Incorporez les zestes de citron et d'orange, l'eau de fleur d'oranger, la levure puis toute la farine par petites quantités. Pétrissez énergiquement la pâte jusqu'à ce qu'elle devienne légèrement molle puis la laisser reposer au-moins 2 bonnes heures dans un endroit chaud abrité.
Pétrissez à nouveau pendant 25 minutes.



La réussite dépend du pétrissage.
Diviser la pâte en trois parts égales, les allonger en longs boudins. Les réunir à un bout puis faire une tresse. J'ai ensuite donné à cette tresse une forme de couronne. Mettez sur une plaque allant au four chemisés de papier cuisson. Vous pouvez bien sûr varier les formes.
Laisser encore doubler de volume puis enduire de jaune d'oeuf battu (j'ai mis l'oeuf entier).
Enfournez dans un four préchauffé (180°C, 360°F) jusqu'à belle coloration. Vérifiez la cuisson en enfonçant la pointe d'un couteau, elle doit ressortir sèche. Éteignez le four et laissez refroidir à l'intérieur au-moins 1 h avant de la retirer.

poulet fatteh

Ingrédients:

_ 4 blancs de poulet ou 4 cuisses (sans peau)
_ 1 feuille de laurier
_ 400 g de riz basmati
_ 500 ml de bouillon de poulet
_ 2 clous de girofle
_ 2 graines de cardamome
_ 4 cas de tahini
_ 5 cas de beurre
_ 400 g de yogourt
_ 3 gousses d'ail, écrasées
_ 1 oignon
_ 4 cas de persil haché
_ 1 citron
_ 1/4 cac de paprika
_ pignons de pin grillés
_ 1 pain pita, grillé (grand format) ou pain arabe
_ sel, poivre au goût

Préparation:

Placez le poulet dans une casserole, les clous de girofle, le laurier, la cardamome et couvrez d'eau. Portez à ébullition, écumez, puis réduisez le feu. Ajoutez l'oignon coupé en 4, le sel, le poivre et laissez cuire 50 min. A l'issue, retirez le poulet de la casserole, puis laissez refroidir. Filtrez le bouillon puis faites revenir à feu doux, jusqu'à son utilisation.



A l'issue, déchiquetez le poulet en petits morceaux, puis réservez.
Faites revenir le riz (lavé) dans une casserole avec 2 cuillères à soupe de beurre pendant 2 min, puis ajoutez le bouillon de poulet (tout prêt), assaisonnez. Couvrez, faites cuire à feu doux 12/15 min.
Faites préchauffez le four à 180°C.
Beurrez un plat à four, puis alternez une couche de poulet, une couche de riz, jusqu'à épuisement des ingrédients. Saupoudrez de paprika. Déchirez le pain pita ou le pain arabe en petits morceaux, puis recouvrez le plat poulet - riz.
Mélangez dans un bol le yaourt, l'ail haché, le tahini, le jus de citron, du sel, du paprika, la réduction du bouillon du poulet cuit. Versez sur le plat. Faites fondre le reste du beurre, puis versez sur le plat.
Faites cuire au four 10 min, puis retirez. Saupoudrez de persil haché, de pignons de pain grillé à sec dans une poêle et des noix concassées et ou des pois chiches.

21.00 : Expendables : unité spéciale



FILM D'ACTION - Etats-Unis (2010)

Barney Ross est le leader d'une équipe de mercenaires surentraînés, anciens soldats ou agents du gouvernement. Le groupe s'est spécialisé dans les interventions musclées. Après avoir libéré des otages séquestrés au large de la Somalie, Ross et ses experts sont contactés par un mystérieux M. Church. Ce dernier a besoin d'eux pour neutraliser un dictateur qui fait régner la terreur dans une île d'Amérique du Sud.

21.00 : Les tontons flingueurs



COMÉDIE - France - Allemagne - Italie (1963)

Fernand, un malfrat reconverti dans le matériel agricole à Montauban, est appelé au chevet de son ami d'enfance gravement malade, le Mexicain. Ce dernier, un truand, lui confie sa fille Patricia et la succession de ses affaires : un bar, une distillerie et une maison close que convoitent Raoul et sa bande. Sous la surveillance d'un notaire, et de Pascal, un garde du corps, Fernand impose d'emblée sa loi.

21.00 : Maigret



TÉLÉFILM POLICIER - Grande-Bretagne (2017) 2017 saisons / 4 épisodes

Un marchand de diamants d'Anvers est retrouvé mort dans une voiture garée à un carrefour peu fréquenté, sur une route menant à Paris. Les premiers éléments de l'enquête conduisent la police vers un certain Carl Anderson, un Danois résidant dans la proche banlieue parisienne. Mais Maigret a la sensation que l'évidence est trompeuse. Il cherche alors à comprendre pourquoi le voisinage semble avoir des secrets bien gardés et pourquoi des rumeurs courent sur Carl Anderson au sujet de sa sœur qu'il retiendrait enfermée dans sa chambre.

21.00 : Zone interdite



MAGAZINE DE SOCIÉTÉ 208 épisodes

Dans le sud de la France, Julian, 3 ans, s'apprête à être baptisé dans la tradition gitane catalane. La cérémonie s'annonce pleine de surprises. Chez les Patrac, Enzo, un boxeur de 15 ans, incarne les espoirs de toute une famille. Shanka, 18 ans, et Mayron, 17 ans, vont se marier. A peine sortis de l'adolescence, ils vont vivre un mariage digne d'un conte de fées. Comme le veut la tradition, le jeune homme doit exfiltrer sa future femme de chez elle, sans se faire surprendre par ses parents. Sophia, quant à elle, est enceinte de Jordan. Elle va bientôt rencontrer sa belle-famille.

21.00 : RACING 92 / CLERMONT-AUVERGNE



Rugby / Top 14

Yannick Nyanga et les Franciliens réalisent une bonne première partie de saison. A l'issue de la 12e journée, les joueurs de Laurent Labit pointaient à la quatrième place. Ce soir, dans leur stade flambant neuf de la U Arena, les Ciel et Blanc disputent un match charnière dans leur parcours. S'ils parviennent à battre les Clermontois, champions de France en titre, les Racingmen pourraient revoir à la hausse leurs ambitions dans l'exercice 2017-2018.

21.00 : On n'est pas couché



TALK SHOW 12 saisons / 405 épisodes

Aux côtés de Laurent Ruquier, la romancière Christine Angot et Yann Moix commentent les événements de la semaine écoulée. Des personnalités du monde politique, de la chanson, du cinéma, de la littérature, du sport ou des médias sont également conviées pour évoquer leur actualité. Chacun se prête au jeu des questions des chroniqueurs qui pimentent les discussions sans langue de bois.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	06:02	12:34	15:08	17:30	18:56
CONSTANTINE	06:06	12:39	15:14	17:36	19:01
ALGER	06:21	12:53	15:27	17:49	19:15
OUARGLA	06:06	12:44	15:30	17:52	19:13
CHLEF	06:27	13:00	15:36	17:58	19:23
MOSTAGANEM	06:32	13:05	15:41	18:03	19:28
ORAN	06:35	13:08	15:45	18:07	19:31

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5972 – JEUDI 16 RABIE EL THANI 1438
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

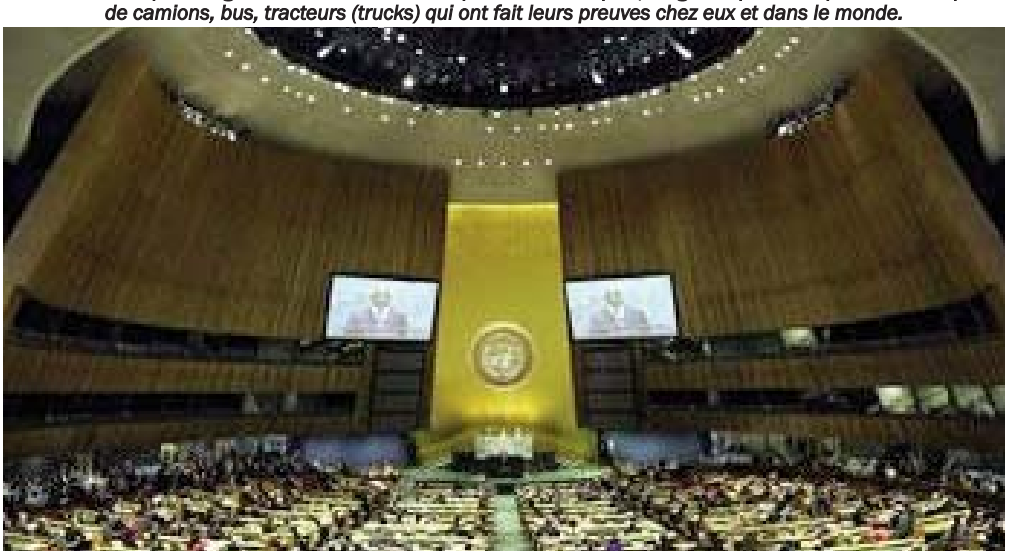
Météo

	Maximales	Minimales
Alger	21°	10°
Oran	20°	9°
Constantine	19°	4°
Ouargla	21°	5°

FABRICATION DE CAMIONS

Le biélorusse MAZ s'installe à Ain Ouessara

Outre des marques de grands constructeurs européens et asiatiques, l'Algérie opte aussi pour des marques de camions, bus, tracteurs (trucks) qui ont fait leurs preuves chez eux et dans le monde.



C'est dans ce sens que le Biélorusse MAZ (une marque née en pleine guerre mondiale du temps de l'union soviétique) entend ouvrir un grand complexe d'assemblage en Algérie, précisément à Ain Ouessara (wilaya de Djelfa). Il est question d'occuper un grand site de pas moins de 20 hectares, une assiette octroyée aux investisseurs par l'Etat. Le directeur général de MAZ-ALGERIE, que nous avons rencontré au siège de ses bureaux à Alger, a ressenti « un grand soulagement » suite à la décision du Premier Ministre de surseoir à l'application de son instruction ne désignant au début que dix sociétés autorisées à exercer l'activité de montage dans le domaine de l'automobile. « Nous sommes reconnaissants envers les décideurs, notamment le ministère de l'Industrie de ne ménager aucun effort pour notre projet aboutisse le plus possible », souligne le président du directoire, un Algérien vivant à Minsk (capitale biélorusse), qui se bat « sans relâche pour s'impliquer dans le développement de son pays en général, et la zone des hauts plateaux en particuliers ». « Nous avons choisi Ain Ouessara pour résorber une partie du chômage et de donner une dynamique à cette région qui ne possède pratiquement pas d'industrie », nous confie le PDG de MAZ-ALGERIE. Cette société spécialisée dans la fabrication des camions et bus a obtenu son agrément en 2016 et a déjà dépêché le matériel nécessaire pour entamer les travaux de terrassement en attendant la viabilisation du terrain. « Nos premiers véhicules verront le jour dans un maximum de 90 jours ; une partie sera destinée l'exportation vers les pays d'Afrique », indique encore MAZ-ALGERIE, ajoutant que la création de ce complexe devra générer 2.000 postes d'emplois avec un taux d'intégration de 31 % au démarrage. MAZ-ALGERIE a déjà noué des partenariats avec des sous-traitants nationaux pour la fourniture du vitrage dans toute son intégralité ainsi que d'autres composants rentrant dans la composition du véhicule. Le PDG de MAZ-ALGERIE qui a été reçu à Minsk par le vice-ministre des Affaires étrangères et celui de l'Industrie biélorusses, vient d'être reçu au ministère de l'Industrie où des garanties lui ont été données.

Djamel Zerrouk

DOUBLE CONCERT DU CHANTRE DE LA CHANSON ALGÉRIENNE

Ooredoo partenaire officiel du grand retour de IDIR

OOREDOO, entreprise citoyenne pleinement engagée dans la promotion de l'art et de la culture en Algérie, accompagne le retour du chantre de la chanson algérienne « IDIR » en tant que partenaire du double gala- évènement qui s'est tenu les 04 et 05 janvier 2018 au Complexe Mohamed Boudiaf (La Coupole) à Alger.

Organisé par l'Office National des Droits d'Auteurs et des Droits Voisins (ONDA) et sous le parrainage du Ministre de la Culture, M. Azzedine Mihoubi, ce prestigieux événement marque le retour de « Idir », de son vrai nom Cheriet Hamid après près de 40 ans d'absence de la scène artistique algérienne.

Des retrouvailles empreintes de belles émotions dans une ambiance festive, en communion avec les nombreux spectateurs venus retrouver leur idole. Ainsi, le public a assisté à un véritable voyage musical à travers le riche répertoire du l'icône de la chanson algérienne d'expression kabyle et ses mélodies douces



telles que « Essendou » et « Avava Inouva », devenues universelles. Auteur, interprète et compositeur, Idir a réussi à travers sa longue carrière et son riche palmarès, à porter la musique algérienne vers l'universalité.

Par ailleurs, une conférence de presse a été organisée, mercredi dernier, par l'ONDA en présence des représentants de Ooredoo, durant laquelle un t-shirt à l'effigie de Idir lui a été offert. Durant les deux concerts, des t-shirts signés par l'artiste ont été offerts aux gagnants du concours de la page Facebook de Ooredoo. De nombreux fans ayant assisté aux concerts, ont également reçu des t-shirts portant la photo de Idir.

A noter que Ooredoo accompagnera Idir à partir du mois de mai prochain, durant sa tournée nationale à travers plusieurs wilayas.

A travers cette initiative, Ooredoo confirme son engagement continu et son implication inconditionnelle dans la promotion de l'art et de la culture en Algérie.

SAHARA OCCIDENTAL

L'ONU "préoccupé" par des tensions à El Guergarat



LE SECRÉTAIRE général de l'ONU, Antonio Guterres, s'est dit hier préoccupé par les récentes tensions dans la zone tampon d'El Guergarat, appelant le Maroc et le Front Polisario à la retenue.

" Le Secrétaire général est profondément préoccupé par le regain récent des tensions à El Guerguerat, dans la zone tampon (située) au sud du Sahara occidental, entre le mur de sable marocain et la frontière mauritanienne", a déclaré son porte parole adjoint Farhan Haq.

Le chef de l'ONU a souligné que le retrait du Front Polisario et du Maroc de cette zone en 2017 était "crucial pour créer un environnement propice à la reprise du dialogue sous les auspices de son envoyé personnel Horst Kohler".

Guterres a appelé les deux parties à faire preuve "de la plus grande retenue et à éviter l'escalade des tensions" ainsi que toute action susceptible de changer le statut quo de la zone tampon.

H.B.

TIZI OUZOU

Des tombes profanées

LES TIZI-OUZIENS vivent, depuis quelques jours, un cauchemar. En effet, ils assistent, impuissants, à un sacrilège, à savoir la profanation des tombes. Le dernier cas enregistré remonte à la nuit du 1er au 2 janvier, au cimetière de M'douha. La tombe ciblée a été celle de Tewfik Namaâne, mort à Alger lors de la marche du 14 juin 2001. Cet acte abject a été découvert mercredi dernier au matin, ce qui laisse penser que les criminels ont agi durant la nuit. La tombe de feu Samy El-Djaïri avait quelque temps, il y a aussi fait l'objet de saccage. La question qui se pose est de savoir ce qui a motivé le ou les auteurs de ces actes, que la morale et la raison humaine condamnent, à agir ainsi. Ces actes ne sont certainement pas l'œuvre d'un malade mental car celui-ci n'agit pas dans l'anonymat. Dans ce cas, qui est capable d'une telle ignominie ?

Saïd Tissegouine